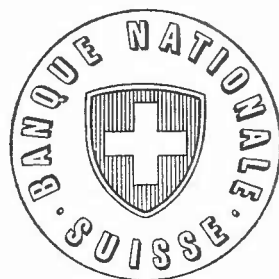


Banque Nationale Suisse

1946



39^{me} rapport

de la

Banque Nationale Suisse

1946

Berne, le 11 février 1947.

A l'Assemblée générale
des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse.

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse a approuvé dans sa séance du 7 février 1947, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1946, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'art. 53, 2^e alinéa, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 7 février 1947. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'art. 26, 1^{er} alinéa de ladite loi, a eu lieu le 11 février 1947.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 38.

Avec considération distinguée.

Au nom du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse:

Le président du Conseil de banque,
G. Bachmann.

Un membre de la Direction générale,
P. Rossy.

Rapport de la Direction générale

sur l'activité de la

Banque Nationale Suisse

en 1946.

Depuis la fin des hostilités, les Etats vainqueurs s'efforcent de rendre la paix au monde. La guerre mondiale a creusé entre les peuples des fossés si profonds que l'on comprend les difficultés qui surgissent lorsqu'il s'agit de les combler et de rétablir la paix. La première Conférence de la paix, qui s'est tenue à Paris de la fin de juillet au milieu d'octobre 1946, a bien élaboré des projets de traités de paix avec quelques pays, mais sans apporter aucune solution définitive. Les ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances sont appelés à prendre des décisions d'une importance capitale. De son côté, l'Assemblée générale des Nations Unies cherche à atténuer les tensions politiques et à dissiper les sentiments de méfiance réciproque en préparant une réduction des armements. Aussi a-t-on pu constater, à la fin de cette année, une certaine amélioration des rapports internationaux, malgré les nuages qui ne cessent d'assombrir l'horizon politique; mais il faut l'union indéfectible de toutes les bonnes volontés pour arriver à des solutions satisfaisantes.

La reprise des relations économiques internationales a fait des progrès encourageants, grâce avant tout à la conclusion d'accords économiques et d'accords de paiements. La Con-

férence économique mondiale, qui a siégé à Londres du commencement d'octobre jusque vers la fin de novembre, avait pour tâche de présenter des propositions aptes à favoriser la collaboration entre les peuples et à faciliter ainsi les échanges commerciaux. Elle s'est occupée non seulement de la politique commerciale, mais aussi des problèmes que pose l'emploi de la main-d'œuvre. Tous les pays s'efforcent de remédier le plus tôt possible aux conséquences économiques de la guerre et ils intensifient la production afin de pouvoir relever le niveau de vie de leur population. Mais il y a encore bien des passes difficiles à franchir, car on se heurte presque partout aux mêmes obstacles: pénurie de main-d'œuvre, offre insuffisante de matières premières et de biens de consommation, augmentation des salaires, tendance des prix à hausser. L'économie mondiale est en pleine activité; toutefois des indices apparus vers la fin de l'année dénotent un certain flottement.

Les plans de Bretton Woods ont pris corps pendant l'exercice. Le Fonds monétaire et la Banque internationale de reconstruction ont été constitués; mais ils n'avaient encore ouvert aucun crédit à la fin de l'année. Jusqu'ici 39 États ont signé les conventions. L'adhésion au Fonds monétaire n'a pas apporté de modification importante au cours des monnaies dirigeantes. A cet égard, la déclaration qu'ont faite aussi bien les États-Unis que l'Angleterre de ne rien changer aux cours actuels revêt une signification particulière. Ainsi donc la valeur du dollar sera maintenue au taux de 35 dollars l'once d'or fin et celle de la livre sterling à 4,03 dollars.

Pendant toute l'année, notre économie nationale a déployé une intense activité par suite de la forte demande dont les marchandises suisses étaient l'objet tant dans le pays qu'à l'extérieur. Les pays étrangers manquent de produits finis; l'industrie suisse est d'autant plus disposée à leur en fournir que son existence dépend de la possibilité d'exporter et peut-être du fait que les prix des exportations ne sont pas soumis au contrôle fédéral. Grâce aux prix de vente avantageux, les industries exportatrices ont pu embaucher un nombre croissant d'ouvriers, ce qui n'est pas resté sans influence sur le niveau général des salaires et des prix. On ne saurait toutefois rendre les industries d'exportation seules responsables de l'évolution de la conjoncture, puisque les industries qui alimentent le marché intérieur et les corporations de droit public occupent, elles aussi, plus de main-d'œuvre qu'avant la guerre. Comme les possibilités de livraison de l'étranger sont limitées, les importations de produits manufacturés et de denrées alimentaires demeurent encore insuffisantes et il faut que la Suisse fabrique elle-même beaucoup d'articles qu'elle se procurait autrefois en Allemagne et dans d'autres pays. Le coefficient d'emploi de la main-d'œuvre dans l'industrie suisse a atteint un niveau sans exemple jusqu'ici (140 pour un maximum de 150); il n'est donc pas étonnant que le nombre des chômeurs soit tombé à un minimum, tandis que la demande d'ouvriers reste tout aussi forte. Par suite du manque de main-d'œuvre et, pour une part aussi, de l'insuffisance des réserves de matières premières, il a été impossible d'utiliser partout la capacité totale de production de notre économie. Par ailleurs, le commerce

d'exportation est entravé du fait que les crédits accordés à l'extérieur, en vertu des accords de paiements, sont en bonne partie épuisés et que le service des paiements est encore dérégulé. En outre la concurrence étrangère se fait sentir de nouveau plus nettement dans certains domaines.

La vive activité qui règne dans l'industrie du bâtiment a contribué largement à assurer l'emploi total de la main-d'œuvre. Son accroissement par rapport à l'année passée est essentiellement dû à la construction de bâtiments industriels et aussi à celle de logements. Les projets de construction se sont tellement multipliés, surtout depuis la suppression du rationnement du ciment, qu'il a été pratiquement impossible de les exécuter tous, faute de main-d'œuvre. L'intention d'assujettir les constructions à une autorisation obligatoire n'a pas été favorablement accueillie. Au lieu de recourir à cet expédient, les autorités ont conclu avec les associations économiques une convention aux termes de laquelle celles-ci s'engagent à faire de leur mieux pour que la construction de logements passe avant celle des bâtiments destinés à l'industrie et à l'artisanat.

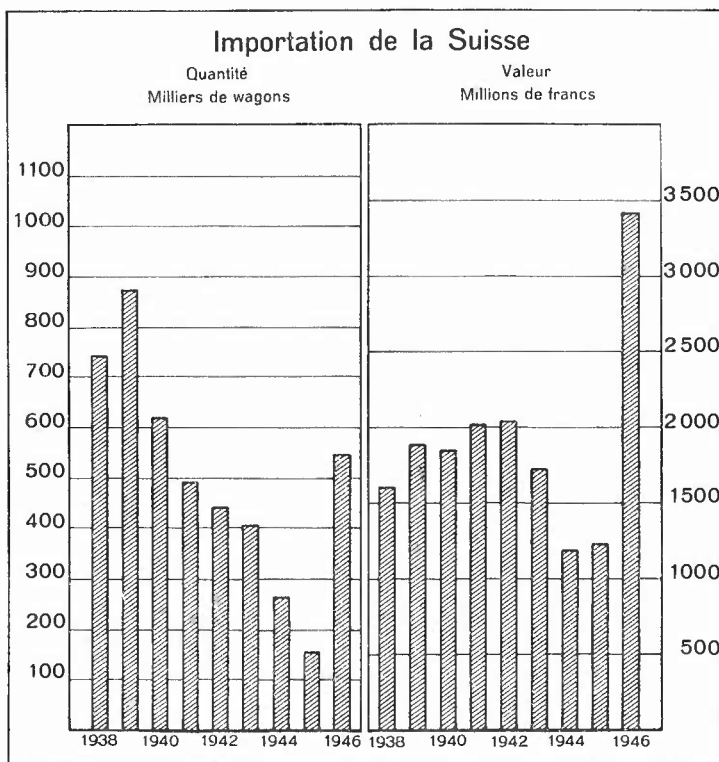
En raison des dangers que le degré d'occupation excessif de la main-d'œuvre présente pour l'avenir, on a examiné, et en partie appliqué, des mesures propres à assurer à l'économie une évolution aussi normale que possible. Des autorités et des organisations économiques ont exprimé leurs avis et donné des conseils. Elles furent unanimes à reconnaître qu'en période de plein emploi de la main-d'œuvre les corporations de droit public doivent réduire leurs investissements au minimum et s'efforcer de rétablir l'équilibre de leurs budgets. On n'a pas contesté non plus la nécessité d'accroître les importations; en revanche, la proposition de limiter les exportations, en les frappant d'une taxe spéciale, s'est heurtée à la résistance de larges milieux. Les accords économiques et les accords de paiements apportent déjà certaines restrictions qui concordent avec la politique de conjoncture du Conseil fédéral. Par sa lettre du 3 mai 1946, le Conseil fédéral a invité les organisations de tête de l'économie «à user de leur influence sur leurs membres, associations et entreprises, à leur signaler les dangers que recèlent la suroccupation de la main-d'œuvre et les investissements excessifs, à leur rappeler le devoir de collaborer à la solution des problèmes que pose la direction de la conjoncture et à les sommer de tenir compte de la situation actuelle en faisant passer leurs intérêts particuliers à l'arrière-plan».

La reprise du mouvement touristique, qui avait commencé à la fin de la guerre, s'est poursuivie. Elle est due avant tout au retour des hôtes étrangers, parmi lesquels les permissionnaires américains qui avaient fourni le contingent le plus fort en 1945 ont diminué en nombre. A part les Etats-Unis, les touristes viennent notamment d'Angleterre, de France, de Belgique, du Luxembourg et de Hollande, soit de pays avec lesquels la Suisse a conclu des accords de paiements.

En agriculture, le rendement a varié suivant les produits. Alors que la récolte des matières fourragères a laissé à désirer tant en quantité qu'en qualité et que la moisson

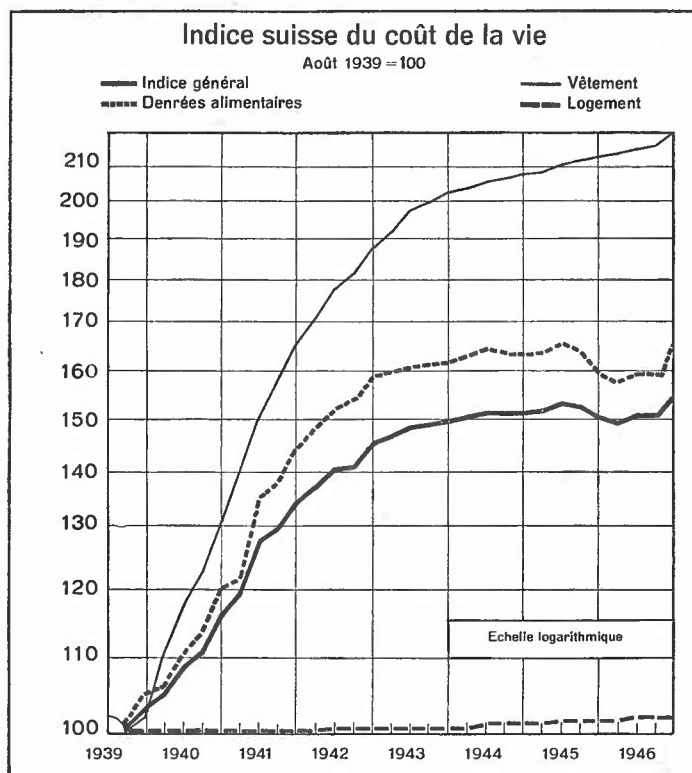
a été médiocre, la cueillette des fruits a été abondante. Les vendanges s'approchent de la moyenne des années antérieures. Par suite du temps défavorable, des ravages causés par les vers blancs et les champignons parasites, le rendement des pommes de terre est demeuré au-dessous de la moyenne. L'agriculture a bénéficié de certains allègements, du fait qu'il lui a été plus facile de s'approvisionner en engrais et en denrées fourragères. Malgré la démobilisation et l'arrivée d'ouvriers agricoles italiens, elle continue à souffrir du manque de bras, imputable, d'une part, à l'obligation d'assurer l'extension des surfaces cultivées et, d'autre part, à la réduction du service d'entraide obligatoire, au départ d'internés et au passage dans l'industrie de domestiques ou de membres de la famille du paysan. L'indice des prix des produits agricoles payés aux agriculteurs a augmenté de 5,7 % au cours de l'exercice ; à la fin de l'année, il était de 97 % plus élevé qu'en août 1939. L'indice des prix des moyens de production agricole est monté de 4,7 % en 1946, soit de 70 % depuis le début de la guerre. Selon les évaluations provisoires du Secrétariat de l'Union suisse des paysans, le rendement brut de l'agriculture est plus élevé que l'année passée.

Les possibilités pour la Suisse de se procurer à l'étranger des matières premières, des produits manufacturés et des denrées alimentaires se sont en général améliorées comparativement aux années précédentes. Les importations se sont élevées à 5,4 millions de tonnes ; mais ce niveau est bien inférieur à celui qu'elles avaient atteint dans la dernière année d'avant-guerre, soit 7,5 millions de tonnes. En outre les arrivages de diverses marchandises sont encore



absolument insuffisants. Les importations de blé constituent 53 % et celles de sucre à peine 50 % des quantités de 1938. Quant aux importations de charbon, elles n'ont permis de couvrir que la moitié des besoins normaux. La Suisse n'est pas encore libre d'acheter toutes les marchandises où elle veut ni en quantités désirées, puisque le commerce des produits essentiels traités sur les marchés mondiaux est assujéti à un contrôle rigoureux. Elle est soumise au bon vouloir des organismes de répartition alliés, tant pour certaines matières premières indispensables que pour les den-

En 1946 aussi, les autorités et le public ont continué à vouer une attention particulière au mouvement des prix et des salaires. On s'était imaginé que le coût des importations diminuerait dès la fin de la guerre; cette attente ne s'est pas réalisée, parce que les fortes demandes suscitées par la nécessité de reconstituer les réserves ont entraîné une forte hausse des prix de diverses marchandises traitées sur les marchés mondiaux. De ce fait, la baisse des prix d'autres produits importés et des frais de transport par mer n'a pas pu déployer tous ses effets. Du niveau le plus élevé qu'il avait atteint en 1944, soit 261 (août 1939 = 100), l'indice du coût des marchandises importées n'est descendu qu'à 232 points, soit de 10 % environ. Après une hausse de quelque 75 %, l'indice des prix du commerce de gros pour les marchandises indigènes est demeuré assez stable depuis le début de 1944. Il s'est mis à hausser en octobre par suite de l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Son niveau, à la fin de 1946, révèle que les prix des marchandises nationales pratiqués dans le commerce de gros ont augmenté de 85 % par rapport à la période d'avant-guerre. Comme les prix des marchandises étrangères et ceux des marchandises suisses ont évolué en sens opposé, leur écart s'est réduit; s'il se chiffrait encore, au milieu de 1943, à 94 points par rapport aux prix de 1939, il n'était plus que de 47 points à la fin de l'année 1946. L'indice général des prix du commerce de gros a peu varié pendant l'exercice; à la fin de 1946, il dépassait de 2 % le niveau qu'il accusait à la fin de 1945 et de 103 % son niveau d'août 1939.



Après avoir légèrement fléchi pendant le premier trimestre de 1946, l'indice officiel du coût de la vie n'a pas tardé à remonter. A la fin de l'année, il attestait que la vie avait enchéri de 54 % comparative-ment à l'avant-guerre. Sa hausse au cours du dernier trimestre est essentiellement imputable à l'augmentation des prix des denrées alimentaires (lait, beurre et fromage), ainsi qu'au coût plus élevé des vêtements et, dans une moindre mesure, des combustibles.

Par suite de la forte demande de main-d'œuvre et de la meilleure compensation du renchérissement de la vie, les salaires ont augmenté en 1946; calculé en prenant pour base le salaire horaire nominal, leur niveau était, à la fin de septembre, de 63,6 % supérieur à celui d'avant-guerre, alors qu'il le dépassait de 51,1 % à

la fin de 1945. Comparés à l'indice du coût de la vie, les gains horaires réels étaient de près de 8 % plus élevés qu'en 1939. Ces évaluations se fondent sur des données fournies par les industries, y compris l'industrie du bâtiment; elles ne comprennent ni les salaires des autres branches de l'artisanat, ni les traitements des employés qui sont loin d'avoir tous bénéficié de la compensation intégrale du renchérissement. Il est incontestable que la meilleure adaptation des salaires au coût de l'existence jointe au versement d'allocations de renchérissement et d'indemnités d'automne a contribué à accroître la demande de marchandises dans le pays.

C'est à la fin de septembre 1946 que la Commission fédérale consultative pour les questions de salaires a publié pour la dernière fois des taux normaux d'ajustement. En raison de la prospérité de l'économie, elle a recommandé la compensation totale du renchérissement pour toutes les catégories de revenus pris en considération dans ses calculs, soit tous les revenus allant jusqu'à 7300 francs. Elle a admis en principe que toutes les personnes recevant salaire ou traitement ont droit à l'entière compensation de l'augmentation du coût de la vie survenue depuis 1939. Les taux normaux d'ajustement proposés pendant la guerre ont délibérément favorisé les échelons inférieurs; il en est résulté un nivellement des revenus qu'on ne saurait approuver. Pour remédier à cet inconvénient, la Commission consultative estime qu'il conviendrait de rapprocher peu à peu de la compensation intégrale du renchérissement de la vie les revenus des catégories supérieures, qui n'ont pas encore bénéficié de cet avantage. Dans les cas où, pendant la guerre, pour des motifs de politique sociale et pour se conformer aux directives de la Commission consultative, le principe du salaire-travail a cédé la place à une rémunération tenant compte des charges de famille, il faudrait, avec le retour à des conditions normales de ravitaillement, relever à leur niveau réel d'avant-guerre les salaires-travail des personnes qui ont la charge de petites familles et des célibataires.

La cessation des hostilités et l'activité intense de l'économie n'ont pas apporté aux **finances de la Confédération** l'allègement attendu. Sans doute les recettes ont-elles pu être augmentées et les dépenses réduites comparativement à l'année précédente; mais le compte général pour l'exercice 1946 ne s'en soldera pas moins par un déficit présumé de plus de 200 millions de francs. Or il est absolument nécessaire, pour des raisons tant économiques que monétaires, que l'équilibre du budget soit rétabli. Il faudrait faire en sorte que, pendant les années prospères, le compte de l'État laissât des excédents de recettes que l'on puisse utiliser dans les périodes de dépression économique. Un pays, surtout lorsqu'il lui faut exporter pour vivre, devra toujours s'attendre à des fluctuations dans l'activité de son économie. Comme le Conseil fédéral l'écrit dans son message à l'appui du projet de budget pour l'année 1947, l'évolution de la dette publique exerce une grande influence sur la confiance dont jouit la monnaie d'un pays, monnaie dont dépend aussi en partie l'évolution générale des prix. Dans la requête qu'elle a adressée au Conseil économique et social des Nations Unies, la Chambre de commerce internationale insiste à son tour sur le fait qu'aucune économie ne saurait jouir d'une prospérité durable quand les dépenses de l'État excèdent les

recettes; en effet, une politique financière de ce genre finit par affecter la monnaie en dépit des mesures législatives, des restrictions et du contrôle des devises. A la fin de 1946, la dette de la Confédération s'élevait à près de 10 milliards de francs. Comme le service annuel des intérêts atteint quelque 325 millions pour un taux relativement bas, il est indispensable de procéder à des amortissements. De 1934 jusqu'à la fin de 1946, la défense militaire et économique du pays a absorbé, à elle seule, 9,3 milliards de francs, dont 3,5 milliards ont été amortis. L'impôt sur les bénéfices de guerre est perçu une dernière fois pour 1946. Il est remplacé par un impôt supplémentaire prélevé, au titre de l'impôt pour la défense nationale, sur les revenus du travail et rendements commerciaux qui dépassent un certain montant. Les personnes physiques dont le revenu est supérieur à 25 000 francs doivent payer un impôt fédéral supplémentaire fortement progressif. Pour les sociétés anonymes et pour les sociétés à responsabilité limitée, la progression de l'impôt de guerre, fondée sur le principe de l'intensité du rendement, est aggravée lorsque les bénéfices nets dépassent 8%. Les sociétés coopératives paient, à leur choix, soit la moitié du montant de l'impôt calculé d'après les prescriptions en vigueur pour les personnes physiques ou d'après celles qui régissent les sociétés de capitaux.

La guerre a amené les autorités à appliquer des mesures en partie très rigoureuses dans le domaine monétaire, notamment aux règlements internationaux; mais elles ne sont pourtant pas allées jusqu'à instituer un contrôle des changes proprement dit, comme ce fut le cas à l'étranger. Après que les Etats-Unis eurent bloqué les avoirs suisses en juin 1941, les rentrées de dollars à la banque d'émission devinrent toujours plus grandes, parce que les exportations de certaines industries augmentaient sans cesse, tandis que les possibilités d'importer des marchandises allaient diminuant. De l'or et des devises provenant de diverses sources se mirent aussi à affluer à la banque d'émission. Cet état de choses entraînait une création continue de moyens de paiement qui impliquait un danger d'inflation en dépit du contrôle des prix et du rationnement. Les exigences de la politique conjoncturelle et de la politique monétaire obligèrent la Suisse à se montrer réservée dans la création de francs correspondant à des acquisitions d'or et de devises. Les mesures prises à cet effet consistèrent à contingenter les exportations destinées à certains pays et à ajourner le versement d'une partie de la contre-valeur de dollars découlant de ventes à l'étranger. D'une manière générale, le transfert des créances sur les pays utilisant le dollar était exclu lorsqu'il s'agissait d'intérêts et de capitaux. Cette réglementation, considérée comme un pis aller, devait subsister pendant tout le conflit. Il est certain que, par suite de l'augmentation des importations, une détente est survenue sur le marché des devises après la guerre, mais elle n'a pas pris l'ampleur espérée. La Banque nationale n'en a pas moins atténué la rigueur du régime appliqué au dollar. C'est ainsi qu'à partir du début de 1946, elle a versé immédiatement le montant intégral du produit des exportations; seuls les contrats conclus avant cette date demeurent soumis à l'ancienne réglementation. Depuis le commencement de 1946, elle accepte aussi, du Canada et de l'Argentine, des remises d'or d'un montant égal aux

revenus de créances en capitaux. En outre les accords de paiements permettent le transfert du produit de capitaux placés dans la zone sterling et dans d'autres Etats. Enfin la Banque nationale s'est déclarée prête à accueillir, encore en décembre et avant que l'Office suisse de compensation ait achevé la certification requise, le revenu pour 1945 des avoirs suisses placés aux Etats-Unis et dans d'autres pays de la zone dollar et à en remettre la contre-valeur en francs suisses.

Après avoir libéré les avoirs de la Confédération et de la Banque nationale déjà en été 1946, le Trésor américain a levé, à la fin de novembre, pour l'ensemble des avoirs suisses, les mesures de blocage édictées en 1941.

Bien que la balance commerciale de la Suisse pour 1946 accuse un excédent des importations de 747 millions de francs, les réserves monétaires de la Banque nationale ont enregistré un nouvel accroissement de 167 millions, atteignant ainsi 5,1 milliards de francs en tout. Pour faire obstacle à une hausse inflationniste des prix, la Banque nationale s'est toujours efforcée d'empêcher l'accroissement exagéré du volume de la circulation monétaire. C'est pour cette raison qu'elle s'est non seulement montrée réservée dans l'acceptation d'or et de devises, mais qu'elle a aussi cédé de l'or au marché indigène; les pièces et les lingots d'or qu'elle lui a vendus et ceux qu'elle a fournis à l'industrie, depuis 1941, représentent ensemble plus d'un milliard de francs, dont 307 millions au cours de 1946 seulement. Par ces ventes, la banque d'émission cherche à adapter le prix de l'or pratiqué sur le marché à la valeur légale du franc suisse; mais elle acquiert surtout la possibilité d'accepter en quantités plus grandes le métal que l'étranger nous envoie pour payer nos exportations et nos services. Alors que la reprise d'or entraîne la création de pouvoir d'achat, la cession d'or a pour effet d'en retirer du marché. A cet égard, il ne faut pas oublier que l'acquisition d'or met de la monnaie en circulation. La remise d'or au marché a sans doute pour effet de résorber du pouvoir d'achat, mais les impulsions données à l'économie par les paiements provenant de l'étranger n'en continuent pas moins d'agir. Ainsi donc la vente d'or n'est pas un moyen propre à neutraliser entièrement les répercussions de l'afflux de ce métal sur l'économie.

D'autre part, l'accroissement de la réserve d'or de la banque d'émission et par là du volume de la circulation monétaire a été enrayé par la stérilisation de l'or. Déjà au cours des années précédentes, la Confédération s'était déclarée prête à prendre à son compte une partie de l'or découlant du produit d'exportations et de paiements non commerciaux. Elle le paie non avec de l'argent fourni par la banque d'émission, mais à l'aide de capitaux empruntés à la circulation. Tandis qu'en reprenant de l'or et des devises, la banque d'émission augmente la circulation monétaire, la Confédération, en stérilisant l'or, prévient la création directe de nouveaux moyens de paiement. A la fin de 1946, la Confédération avait pris à son compte et payé un montant d'or de 776 millions de francs. Elle possédait en outre pour 463 millions de francs d'or dont la contre-valeur est créditée aux exportateurs en compte bloqué et ne leur est versée qu'à l'échéance des délais de blocage. Ainsi donc la réserve d'or de la Confédération s'élevait

à 1239 millions de francs en tout à la fin de 1946. La lourde charge que cette politique de stérilisation impose à la Confédération au titre des intérêts est compensée par des avantages économiques considérables, puisqu'elle permet de renoncer à limiter rigoureusement les exportations et empêche l'accroissement de la circulation monétaire et par là du danger d'inflation qu'il implique. Toutefois, comme les possibilités d'importer se sont améliorées, la Banque nationale reprend, depuis le commencement de 1946, afin de soulager la Confédération, la totalité du produit des exportations destinées à des pays de la zone dollar; désormais l'Etat reçoit surtout de l'or et des devises résultant de l'application des accords de paiements conclus avec des Etats étrangers.

Par une ordonnance édictée le 28 octobre 1946, sur la proposition de la Banque nationale suisse, le Département fédéral des finances et des douanes a simplifié les formalités administratives appliquées au commerce de l'or. L'obligation de tenir registre des transactions subsiste en principe, mais elle se trouve considérablement allégée par la suppression des bordereaux qu'il fallait jusqu'ici envoyer chaque semaine au Bureau central du contrôle des métaux précieux. Toutefois, le concessionnaire doit continuer de tenir un registre, qu'il garde chez lui, des achats et des ventes d'or et d'y inscrire les données suivantes concernant les stocks, l'acquisition et la livraison d'or: date, quantité, genre et prix. Jusqu'à nouvel ordre, l'acheteur, respectivement le vendeur, sont dispensés d'indiquer leur nom et leur adresse. Comme auparavant, les importations et les exportations d'or sont subordonnées à une autorisation.

En été 1946, lorsque les Etats-Unis d'Amérique ont atténué la rigueur du contrôle des prix, le Canada et la Suède ont valorisé leurs monnaies pour empêcher que la hausse des prix survenue en Amérique ne se répercutât sur le niveau de leurs prix intérieurs. A la suite de cette mesure, la Suisse a rencontré des difficultés considérables, notamment dans les échanges commerciaux avec la Suède. Alors que différents cercles avaient préconisé, encore en 1945, la dévaluation du franc suisse, on a proposé, au cours de l'exercice, d'en relever la valeur à l'exemple du Canada et de la Suède. A l'appui de cette requête, on alléguait que notre franc était sous-évalué par rapport au dollar, qu'une valorisation freinerait les exportations et assurerait ainsi à notre économie une marche normale et sans heurts. On ajoutait qu'elle permettrait de réduire le coût des importations et de déjouer pour ainsi dire à la frontière les effets de la hausse des prix aux Etats-Unis.

Les arguments invoqués à l'appui de la valorisation du franc suisse ne purent pourtant pas résister à un examen attentif. Des recherches relatives à la parité des pouvoirs d'achat, fondées sur les indices des prix et des salaires, ont démontré qu'on ne saurait parler aujourd'hui d'une sous-évaluation du franc suisse. On commet une grave erreur en tablant sur les cours qui ne sont pratiqués que pour les dollars financiers. Il ne pourrait jamais non plus être question d'un ajustement automatique du change à l'évolution des prix aux Etats-Unis. Une valorisation du franc suisse entraverait sans doute les exportations; mais les industries favorisées par la conjoncture en souffriraient sûrement moins que certaines branches impor-

tantes de notre vieille industrie d'exportation. Or une mesure qui frappe toutes les industries de la même manière est peu propre à diriger la conjoncture. D'ailleurs les recherches auxquelles on a procédé montrent qu'en théorie une valorisation du franc du même ordre que celle de la couronne suédoise ne provoquerait qu'une faible baisse du coût de la vie. Encore n'est-il pas sûr qu'elle permettrait d'obtenir une réduction effective de la cherté. Elle ne saurait guère non plus entraîner un accroissement des importations qui dépendent aujourd'hui non seulement des prix, mais aussi, et dans une large mesure, des possibilités de livraison et de la bonne volonté de l'étranger. Comme les avantages présumés d'une valorisation du franc ne sauraient aucunement en contre-balancer les inconvénients certains pour l'économie tout entière et que cette mesure ne pourrait du reste avoir qu'un caractère temporaire, le Conseil fédéral a déclaré, le 17 juillet 1946, qu'il n'y avait aucune raison de modifier la valeur de la monnaie. Dans l'état de trouble et d'incertitude qui caractérise la situation monétaire internationale, le maintien de la stabilité de notre franc est un des avantages les plus importants de la Suisse au point de vue économique; c'est pourquoi les autorités ont également refusé de laisser le cours du dollar évoluer librement comme d'autres l'ont proposé.

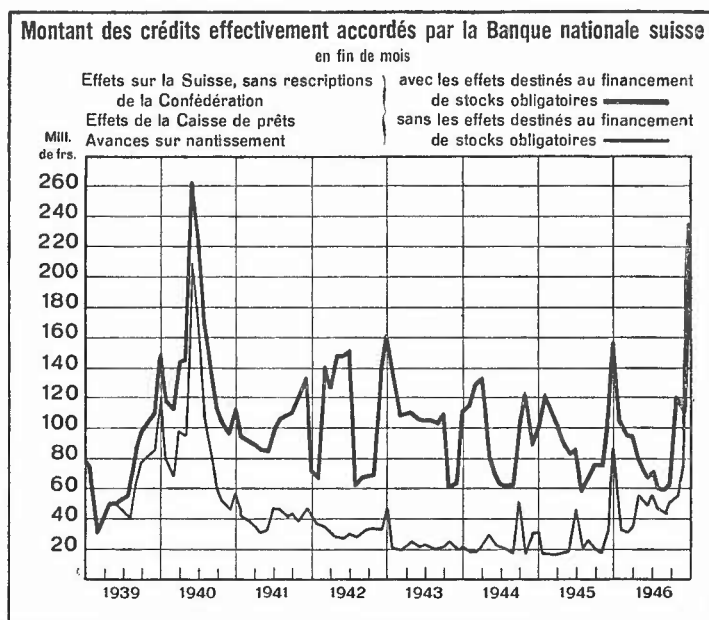
Pendant l'exercice, la Suisse a conclu avec plusieurs pays de nouveaux accords sur les échanges économiques et sur les paiements; elle en a renouvelé, prorogé ou adapté d'autres aux circonstances modifiées. Aux termes de l'accord signé le 12 mars 1946 avec l'Angleterre, la Suisse s'est déclarée prête à accorder à la Grande-Bretagne une avance de 15 millions de livres sterling, soit 260 millions de francs en chiffre rond, dont une tranche de 10 millions de livres sterling a été mise à la disposition du Gouvernement britannique pour la première année de validité du contrat. Outre le trafic commercial, cet accord englobe le mouvement touristique et, dans une mesure restreinte, certaines transactions financières. Le taux moyen de change entre le franc suisse et la livre sterling a été fixé à 17,35 francs pour une livre sterling. A la différence des accords passés avec d'autres pays, l'accord avec la Grande-Bretagne ne comporte pas de garantie de cours. L'avance à la France a été portée de 250 à 300 millions de francs suisses. A la fin de 1946, les crédits octroyés à l'étranger s'élevaient à 800 millions de francs.

Par décision du 2 mars 1945, le Conseil fédéral avait interdit l'importation, l'exportation et le commerce des billets de banque étrangers; cette mesure, d'abord rigoureuse, a été atténuée au cours de l'exercice pour répondre aux besoins croissants du mouvement touristique international. Ne sont donc plus limitées aujourd'hui l'importation et l'exportation, la livraison et l'acquisition de coupures américaines, anglaises, italiennes ou françaises de faible valeur nominale, ni d'autres billets de banque étrangers, sauf ceux de l'Allemagne.

Le marché suisse de l'argent n'a subi aucun changement fondamental pendant la première année d'après-guerre. Les reprises d'or et de devises par la banque d'émission ont continué à lui procurer de nouvelles disponibilités. En outre, la Confédération a remboursé au marché, y compris les amortissements, 357 millions de francs correspondant à des emprunts et

211 millions de francs représentant des bons du Trésor, tandis qu'elle ne lui a demandé que 415 millions de francs d'argent frais en émettant des emprunts. Les rentrées de billets intervenues pendant le premier semestre ont contribué pour leur part à accroître les avoirs en comptes de virements et par là les ressources du marché. Par ailleurs les nouveaux fonds confiés par la clientèle aux 43 banques les plus grandes (banques cantonales, grandes banques et banques régionales d'une certaine importance) ont atteint près d'un milliard de francs pour les 11 premiers mois contre 571 millions de francs dans la période correspondante de l'année précédente. Si le montant des engagements à vue de la banque d'émission, qui se chiffraient à 1164 millions de francs à la fin de 1946, n'est pourtant que de 54 millions plus élevé qu'en 1945, il faut en attribuer la cause en partie à l'accroissement du recours au crédit des banques; vers la fin de l'année, plusieurs établissements ont enregistré une diminution sensible de leurs disponibilités. Les avoirs appartenant aux titulaires de comptes de chèques postaux demeurent constamment élevés; à la fin de 1946, ils dépassaient un milliard de francs.

Malgré l'activité intense qui régnait, l'économie privée n'a fait qu'exceptionnellement appel au crédit de la banque d'émission et jamais pour de fortes sommes, sauf à la fin de l'année. Comme auparavant, le portefeuille commercial de la Banque nationale se compose essentiellement d'effets émis par des organisations de l'économie de guerre ou pour financer la constitution de stocks obligatoires de marchandises; encore convient-il de relever que le montant de ces effets a fortement diminué depuis la fin de la guerre en raison de la liquidation des stocks en question. A partir du 1^{er} janvier 1947, seul le stockage du bois de feu et des pommes de terre sera maintenu.



Le recours de l'Etat au crédit de la banque d'émission est resté, lui aussi, resserré dans d'étroites limites. Ce n'est guère que dans le premier trimestre de l'année que le portefeuille de la Banque a contenu des bons du Trésor. Aucun des deux emprunts émis en 1946 n'a dû servir à amortir des avances faites par la banque d'émission. C'est au contraire la Banque nationale qui a cédé à la Confédération, pour le placement temporaire de disponibilités, des effets de l'économie de

guerre qu'elle avait escomptés. Le montant moyen des rescriptions escomptées en 1946 ne s'est élevé qu'à 6,4 millions de francs, tandis que les avoirs déposés par l'Etat à la banque d'émission ont atteint 132 millions de francs en moyenne annuelle.

Pendant l'exercice écoulé, la Banque nationale a maintenu les taux en vigueur depuis le 26 novembre 1936, soit 1 ½ % pour l'escompte des effets et 2 ½ % pour les avances sur nantissement. Ni la politique monétaire, ni la politique des marchés de l'argent et des capitaux n'ont exigé une modification des taux.

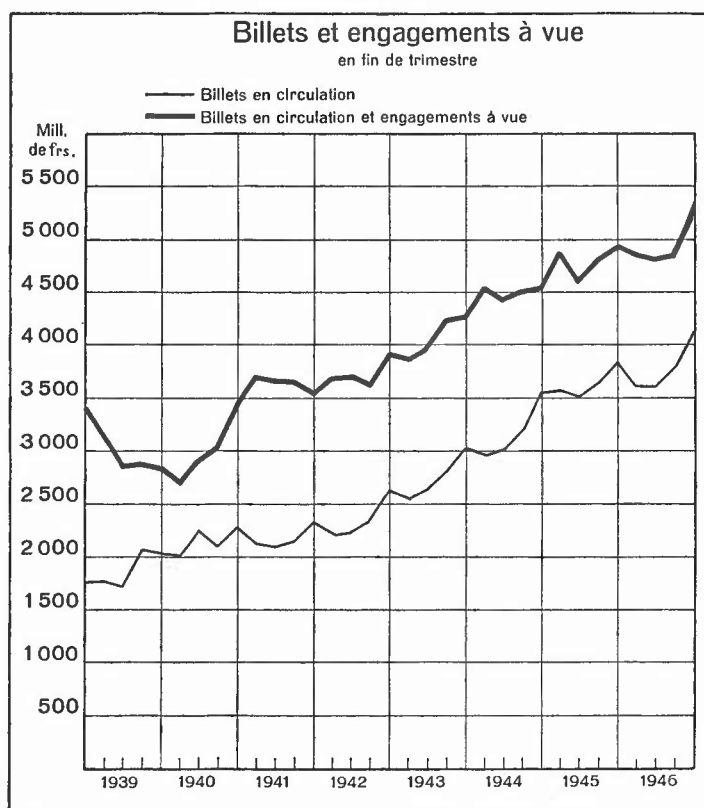
Conformément à l'entente intervenue entre les banques, le taux appliqué aux acceptations de banque et aux effets commerciaux de premier ordre reste fixé à 1 ¼ % depuis la fin de 1940. Vers la fin de l'exercice, les taux pratiqués sur le marché de l'argent ont manifesté un léger raidissement. Au cours de l'exercice, il a été possible de placer sur le marché, au taux de 1 ½ %, des bons du Trésor à l'échéance de 2 ans et, au taux de 2 %, ceux qui sont remboursables au bout de 3 ans.

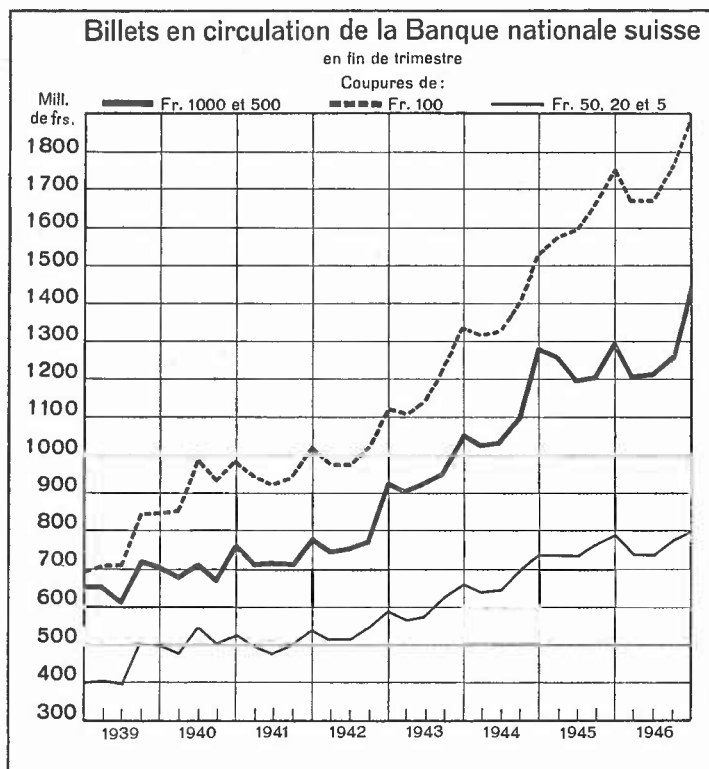
Après avoir fléchi pendant le premier semestre de l'année, la courbe de la circulation fiduciaire s'est remise à monter. A la fin de 1946, le total des billets en circulation a dépassé pour la première fois 4 milliards de francs ; s'établissant à 4091 millions de francs, il est de 256 millions supérieur à celui de l'année précédente. Les engagements à vue, eux aussi, ont progressé ; ils ont atteint 1164 millions de francs, accusant une avance de 54 millions. A la fin de 1946, la masse monétaire créée par la banque d'émission s'élevait à 5,3 milliards de francs. Son augmentation a pour cause principale le solde actif de la balance des paiements.

L'extension de la circulation fiduciaire en automne est d'ordinaire imputable, du moins en partie, au financement des transactions sur le marché agricole. Le fort accroissement du mouvement touristique, notamment du tourisme étranger, a contribué, lui aussi, à renforcer la demande de moyens de paiements.

La proportion des différentes coupures dans la circulation totale n'a pas subi de changement notable. Les billets de 100 francs en constituent 46 %, les grosses coupures — de 500 et 1000 francs — 34 % et enfin les coupures d'un montant nominal inférieur à 100 francs, 20 %.

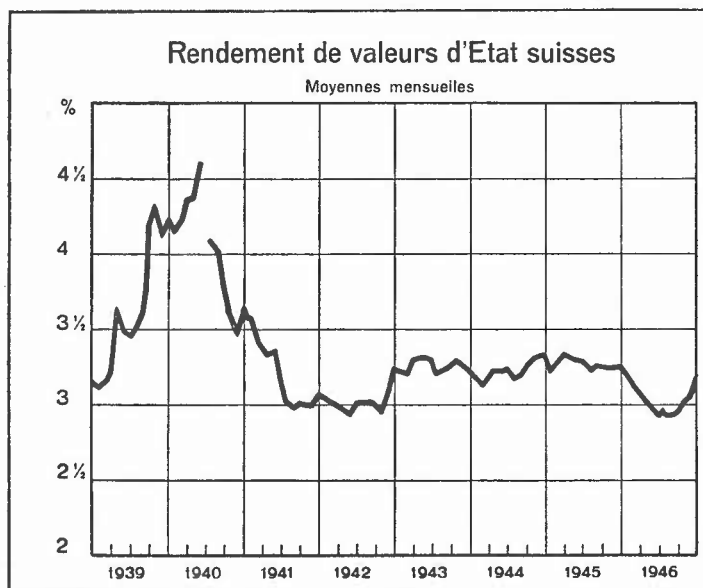
Les emprunts par obligations mis en souscription publique ont enlevé au marché suisse des capitaux 527 millions de francs en 1946 contre 1119 millions l'année précédente. La Confédération lui a emprunté 415 millions de francs d'argent frais ; elle s'est





3 % et remboursable au bout de 12 ans et une tranche d'un montant nominal égal, divisé en obligations 3 ¼ % à l'échéance de 25 ans. Les souscriptions ont atteint 628 millions de francs; mais le montant accepté a été réduit au niveau prévu dans les conditions d'émission.

Calculé en prenant pour base le délai de dénonciation, le rendement des fonds publics fédéraux est tombé temporairement au-dessous de 3 %; il a quelque peu augmenté vers la fin de l'année et il s'est élevé à 3,03 % en moyenne annuelle contre 3,27 % en 1945. Sur le marché



Note: La bourse a été fermée du 10 mai au 6 juillet 1940.

adressée deux fois à lui pendant l'exercice. Lors de l'emprunt placé en avril, elle s'est bornée à n'offrir qu'un seul type de titre, à savoir des obligations 3 ¼ % à l'échéance de 20 ans; au lieu des 450 millions demandés, les souscripteurs en ont offert 690. Bien qu'au moment où elle a contracté cet emprunt la Confédération n'eût aucune dette envers la banque d'émission, elle a accepté la plus grande partie des souscriptions dépassant le montant prévu qu'elle a porté à 650 millions de francs. L'emprunt de novembre comprenait deux tranches de types différents: une tranche de 200 millions de francs émise au taux de

hypothécaire, c'est le taux de 3 ½ % qui est généralement appliqué aux hypothèques en premier rang; les hypothèques de rang postérieur, elles aussi, ont bénéficié de la baisse du loyer de l'argent.

Après la fin des hostilités en Europe, les cours des valeurs cotées aux bourses suisses ont accusé une vigoureuse reprise qui s'est d'abord poursuivie en 1946, en raison de l'activité intense de l'économie et de la liquidité persistante dont jouissait le marché.

Entre la fin de 1945 et la fin d'août 1946, l'indice des actions est monté de 204 à 249 points (cours exprimé en pour-cent du capital versé). La chute des cours à la bourse de New-York en automne a interrompu la hausse dans les bourses suisses. A la fin de l'année, l'indice général des actions s'inscrivait à 235 points. Les mouvements des bourses suisses ont été beaucoup plus élevés que pendant les années précédentes.

L'année économique 1946 sera considérée par l'histoire comme une année d'activité intense. Au lieu d'être l'époque de chômage que l'on redoutait, l'après-guerre fut une période d'emploi total de la main-d'œuvre; cette situation s'explique par la nécessité imposée à l'étranger de reconstituer ses réserves et de pourvoir aux besoins de la reconstruction, et par la disparition, des rangs de nos fournisseurs, de pays importants dont il a fallu remplacer les livraisons par celles de la production indigène. Si le haut degré d'occupation de la main-d'œuvre peut nous réjouir à première vue, il n'en a pas moins suscité certaines appréhensions touchant le mouvement des prix et des salaires et l'évolution de l'économie dans l'avenir.

Dans le domaine monétaire, l'année 1946 n'a pas donné tout ce qu'on attendait d'elle. Sans doute est-on parvenu à rétablir avec l'étranger une partie du service des paiements interrompu par la guerre; mais il reste encore bien des difficultés à surmonter avant que les règlements internationaux recouvrent une pleine et entière liberté. Comme l'existence de la Suisse au point de vue économique dépend dans une large mesure des relations avec l'extérieur, la stabilité des cours du change est d'une importance primordiale pour notre pays. Il importe aussi de vouer une attention soutenue à l'évolution du pouvoir d'achat à l'intérieur. La banque d'émission s'efforce constamment de pratiquer une politique qui tienne compte autant que possible de ces deux exigences.

Au cours des négociations qui se sont déroulées à Washington, au printemps 1946, les Gouvernements alliés ont exigé, entre autres choses, la restitution de l'or qu'ils estiment avoir été pris contre tout droit, par l'Allemagne, aux pays occupés pendant la guerre et transféré par elle en Suisse. Le Gouvernement suisse a chargé sa délégation de déclarer qu'il ne pouvait reconnaître de fondement juridique à ces prétentions, mais qu'il était désireux de contribuer pour sa part à la pacification et à la reconstruction de l'Europe, y compris le ravitaillement des contrées dévastées. En vertu de cette déclaration, le Gouvernement suisse s'est engagé à mettre à la disposition des Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la France, qui représentaient en même temps quinze autres gouvernements alliés, un montant de 250 millions de francs suisses payables à vue en or à New-York. Les Gouvernements alliés ont déclaré de leur côté qu'en acceptant ce montant, ils renonçaient, pour eux-mêmes et pour leurs banques d'émission, à toutes revendications contre le Gouvernement suisse ou la Banque Nationale Suisse, relatives à l'or acquis par la Suisse de l'Allemagne pendant la guerre. Toute question touchant cet or se trouve ainsi réglée.

En vue de se procurer une partie des 250 millions de francs que la Confédération est tenue de verser, le Conseil fédéral, d'entente avec les autorités de la Banque, a adressé à l'Assemblée fédérale son message du 8 novembre 1946 pour l'inviter à prendre un arrêté d'une portée limitée, tendant à prélever une somme de 100 millions de francs sur le solde du fonds d'égalisation des changes, actuellement de 145 440 000 francs, laissé à la Banque nationale en vertu de l'article 7, 2^e alinéa, de l'arrêté du Conseil fédéral du 30 avril 1940 prescrivant des mesures propres à amortir les dépenses militaires extraordinaires et à ordonner les finances fédérales. Les Chambres fédérales ont approuvé cette proposition. En vertu de l'arrêté fédéral du 19 décembre 1946 concernant un prélèvement sur le solde du fonds d'égalisation des changes de la Banque nationale, ces 100 millions de francs ont été transférés au Département fédéral des finances et des douanes à la fin de l'année.

Les changements suivants se sont produits dans la composition des autorités de la Banque au cours de l'exercice.

Monsieur Josef Meyer-Märky, président et délégué du conseil d'administration des Entrepôts de la Suisse centrale, à Aarau, est décédé le 30 janvier 1946; il avait été nommé membre et président du Comité local d'Aarau en 1922. Le 20 février, Monsieur le Dr Rudolf Böppli, secrétaire de l'Union suisse des maîtres-bouchers, à Zurich, l'a suivi dans la tombe. Le Conseil fédéral l'avait appelé à siéger au Conseil de banque en 1945. La Banque nationale gardera le meilleur souvenir des disparus.

Le Conseil fédéral a nommé nouveau membre du Conseil de banque Monsieur Ulrich Meyer-Boller, président de l'Union des arts et métiers de la ville de Zurich, à Zurich. Le Conseil de banque a complété le Comité local d'Aarau en y élisant Monsieur le Dr Otto Pfiffner, délégué du conseil d'administration de la maison „Elfa“ Usine Electrochimique Francke S. A., à Aarau. Le Comité de banque a désigné comme président de ce comité Monsieur Alfred Oehler-Wassmer, président du conseil d'administration des Usines métallurgiques Oehler & Co. société anonyme, à Aarau, et comme vice-président Monsieur Hans von Arx-Gresly, à Olten.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mars 1946 a confirmé dans leurs fonctions, pour une année, les membres de la Commission de contrôle et leurs suppléants; elle a nommé membre suppléant de cette autorité, en remplacement de feu Monsieur Josef Iten, directeur, à Zoug, Monsieur le Dr Walter Amstalden, ancien conseiller aux Etats, président de la Banque cantonale d'Obwald, à Sarnen.

Le mandat de quatre ans confié aux membres des autorités de la Banque prendra fin avec la 10^{me} période administrative, à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires du printemps 1947. Les organes de la Banque et le Conseil fédéral procéderont en temps voulu aux nominations que leur attribue la loi.

Les changements suivants se sont produits dans le corps de la direction :

Nommé directeur de la Chambre de commerce de Genève, Monsieur le directeur Victor Gautier, suppléant du Chef du III^e département, s'est démis de ses fonctions à la fin du mois d'avril 1946. La Banque nationale le remercie de sa précieuse collaboration.

Sur la proposition du Conseil de banque, le Conseil fédéral a nommé un deuxième suppléant du Chef du I^{er} département en la personne de Monsieur le D^r Rudolf Pfenninger, jusqu'ici directeur de division au siège de Zurich. Il a désigné comme nouveau suppléant du Chef du III^e département Monsieur Félix Schulthess, jusqu'à maintenant directeur de division au siège de Zurich.

Le Comité de banque a nommé directeurs de division Monsieur Emile Mosimann, à Zurich, qui gardera ses fonctions de secrétaire général, et Monsieur le D^r Jakob Leemann, à Berne, suppléant du secrétaire général.

Au 31 décembre 1946, l'effectif du personnel était de 424 fonctionnaires et employés (1945: 404), dont 60 engagés à titre provisoire.

Actif.

Bilan arrêté

		fr.	ct.
Caisse			
Or, en Suisse et à l'étranger	fr.	4 949 861 190. 57	
Autres valeurs en caisse	>	3 980 143. 99	
			4 953 841 334 56
Devises			
pouvant servir de couverture	fr.	157 962 695. 19	
autres	>	59 602. 93	
			158 022 298 12
Portefeuille suisse			
Effets sur la Suisse	fr.	46 069 653. 18	
Rescriptions	>	14 550 000. —	
Obligations escomptées	>	13 896 652. 05	
			74 516 305 23
Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse			9 600 000 —
Avances sur nantissement			
dénonçables à 10 jours	fr.	164 185 966. 38	
autres		—	
			164 185 966 38
Effets à l'encaissement			2 103 461 66
Correspondants en Suisse			51 737 782 52
Chèques postaux			3 759 058 75
Débiteurs divers			1 926 482 91
Fonds publics			52 673 091 —
Coupons			334 035 05
Bâtiments de la Banque			2 000 000 —
Mobilier			1 —
Autres actifs			64 820 75
Capital social non versé			25 000 000 —
			5 499 764 637 93

profits et pertes.

31 décembre 1946.

Avoir.

		fr.	ct.
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement			
Escompte sur effets suisses	fr.	628 061. 51	
» » rescriptions	»	88 841. 65	
» » obligations	»	36 578. 30	
» » effets de la Caisse de prêts de la Con- fédération suisse	»	14 145. 90	
Commissions sur effets à l'encaissement	»	<u>91 132. 72</u>	
		858 760	08
Produit des avances sur nantissement		868 292	77
Produit des opérations en or et en devises		16 725 302	94
Produit des fonds publics appartenant à la Banque		1 376 593	55
Intérêts			
Correspondants en Suisse	fr.	89 682. 15	
Chèques postaux	»	<u>3 261. 15</u>	
		92 943	30
Commissions			
sur accreditifs et paiements	fr.	549 859. 42	
» achat et vente de titres pour compte de tiers	»	104 704. 46	
» souscriptions	»	173 080. 26	
» coupons	»	54 814. 23	
Droits de garde, location de coffres-forts	»	<u>271 556. 44</u>	
		1 154 014	81
Divers			
Produit net des bâtiments de la Banque	fr.	33 446. 32	
Divers	»	<u>104 700. 36</u>	
		138 146	68
		<u>21 214 054</u>	<u>13</u>

Détail des comptes annuels.

Actif du bilan.

Encaisse.

Solde en caisse au 31 décembre 1945, y compris l'or à l'étranger	fr.	6 009 683 716. 85
Entrées au cours de l'année 1946	fr.	7 045 228 193. 22
Sorties > > > > >	>	6 997 857 640. 51
Mouvement de caisse.....	fr.	14 043 085 833. 73
Excédent des entrées	>	47 370 552. 71
Solde en caisse au 31 décembre 1946	fr.	<u>6 057 054 269. 56</u>

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1946 :

Or	fr.	4 949 861 190. 57
Monnaies divisionnaires	>	3 975 161. 79
Divers	>	4 982. 20
		<hr/>
	Total selon bilan	fr. 4 953 841 334. 56
plus nos propres billets en caisse	>	1 103 212 935. —
		<hr/>
	Total	fr. <u>6 057 054 269. 56</u>

Réserve d'or au 31 décembre 1946:

dans le pays	fr.	1 259 053 645. 20
à l'étranger	>	3 690 807 545. 37

La réserve d'or déposée à l'étranger est à la libre disposition de la Banque.

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin. Ce cours d'inventaire, conforme au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne, correspond à une teneur en or de 205,347 milligrammes d'or fin pour un franc.

Devises.

Montant au 31 décembre 1945	fr.	162 498 786. 49
Entrées en 1946	>	2 356 204 800. 17
		<hr/>
	fr.	2 518 703 586. 66
Sorties en 1946	>	2 360 681 288. 54
		<hr/>
Montant au 31 décembre 1946	fr.	<u>158 022 298. 12</u>

Escompte.
Effets sur la Suisse.

	Nombre	Montant
En portefeuille au 31 décembre 1945	519	fr. 78 085 966. 61
Escompté au cours de l'année 1946	5 234	> 363 506 616. 51
	5 753	fr. 441 592 583. 12
Encaissé au cours de l'année 1946	4 894	> 395 522 929. 94
En portefeuille au 31 décembre 1946	859	fr. 46 069 653. 18

Rescriptions.

Rescriptions en portefeuille au 31 décembre 1945		fr.	39 900 000. —
Escompté au cours de l'année 1946		>	236 850 000. —
		fr.	276 750 000. —
Encaissé au cours de l'année 1946		>	262 200 000. —
Rescriptions en portefeuille au 31 décembre 1946:			
Confédération		fr.	9 450 000. —
Cantons		>	5 100 000. —
		fr.	14 550 000. —

Obligations.

En portefeuille au 31 décembre 1945		fr.	5 909 753. 20
Escompté au cours de l'année 1946		>	26 572 988. 10
		fr.	32 482 741. 30
Encaissé au cours de l'année 1946		>	18 586 089. 25
En portefeuille au 31 décembre 1946		fr.	13 896 652. 05

Effets de la Caissè de prêts de la Confédération suisse.

Montant au 31 décembre 1945		fr.	6 700 000. —
Escompté au cours de l'année 1946		>	61 500 000. —
		fr.	68 200 000. —
Encaissé au cours de l'année 1946		>	58 600 000. —
Montant au 31 décembre 1946		fr.	9 600 000. —

Avances sur nantissement.

Montant des avances au 31 décembre 1945	fr.	67 637 062. 75
Avances accordées durant l'année 1946	>	497 988 089. 62
		fr. 565 625 152. 37
Avances remboursées durant l'année 1946	>	401 439 185. 99
Montant des avances au 31 décembre 1946	fr.	164 185 966. 38

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1946 à 905.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement représentait le 31 décembre 1946 le 92 % de la somme totale des gages.

Encaissement.

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1946:

90 501 chèques et effets pour	fr.	380 318 469. 57	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
14 518 > > > >		109 414 747. 76	sur d'autres tirés
<u>105 019</u> chèques et effets pour	fr.	<u>489 733 217. 33</u>	au total, y compris
4 633 chèques et effets pour	fr.	107 260 506. 86	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

Comptes des correspondants en Suisse.

Avoir de la Banque au 31 décembre 1945	fr.	27 461 761. 22
En 1946, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	2 555 328 521. 59
débitée de	>	2 531 052 500. 29
Mouvement total	fr.	5 086 381 021. 88
Excédent des écritures au crédit	>	24 276 021. 30
Avoir de la Banque au 31 décembre 1946	fr.	51 737 782. 52

Au 31 décembre 1946, le réseau des correspondants de la Banque s'étendait à 339 places bancables et 107 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 391.

Comptes de chèques postaux.

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1945	fr.	6 187 666. 37
En 1946, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr.	8 242 138 975. 59
débités de	»	<u>8 244 567 583. 21</u>
Mouvement total	fr.	16 486 706 558. 80
Excédent des écritures au débit	»	<u>2 428 607. 62</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1946	fr.	<u>3 759 058. 75</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Virements de la Banque nationale à l'Administration des postes .	29 472	fr. 426 802 316. 10
Virements de l'Administration des postes à la Banque nationale .	49 450	» <u>4 733 707 545. 51</u>
Total	<u>78 922</u>	fr. <u>5 160 509 861. 61</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer aux porteurs de chèques postaux, au lieu d'espèces, des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements auprès de la Banque nationale.

	<u>Nombre de chèques</u>	<u>Montant</u>
25 bureaux de chèques postaux ont délivré en 1946	<u>3 424</u>	fr. <u>166 476 222. 85</u>

Fonds publics appartenant à la Banque.

Titres en portefeuille au 31 décembre 1945	fr.	62 113 171. —
Au cours de l'année 1946, le compte a été débité de	»	<u>3 973 528. 65</u>
	fr.	66 086 699. 65
crédité de	»	<u>13 413 608. 65</u>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1946 selon inventaire ci-après ..	fr.	<u>52 673 091. —</u>

Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1946.

<u>Catégorie</u>	<u>Rembourse- ment</u>	<u>Montant nominal</u>	<u>Cours</u>	<u>Valeur d'inventaire</u>
3 ¹ / ₂ % Emprunt fédéral 1932/33	1933/62	fr. 8 580 000. —	85 %	fr. 7 293 000. —
4 % » » 1933	1953	» 142 000. —	90 %	» 127 800. —
3 % » de défense nationale 1936	1940/49	» 303 600. —	90 %	» 273 240. —
3 ¹ / ₂ % Chemins de fer fédéraux . . . 1935	1936/60	» 373 000. —	85 %	» 317 050. —
3 % » 1938	1949/73	» 13 640 000. —	80 %	» 10 912 000. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3 % 1938)				
		» 45 000 000. —	75 %	» 33 750 000. —
Divers				» 1. —
Total				fr. 52 673 091. —

Immeubles et mobilier de la Banque.*Immeubles.*

Au 31 décembre 1946, la valeur en compte des bâtiments atteignait, comme l'année précédente	fr. 2 000 000. —
L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 21 929 000. —.	
En 1946, les loyers encaissés se sont élevés à	fr. 258 976. 40
Après déduction des dépenses pour entretien des immeubles, éclairage, chauffage, nettoyage et garde des locaux, soit	» 225 530. 08
il reste un produit net de	fr. 33 446. 32

Mobilier.

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1945 pour une valeur de	fr. 1. —
Les achats faits en 1946 pour le montant de	» 26 491. 77
ont été entièrement amortis.	
Le solde au 31 décembre 1946 est ainsi ramené à	» 1. —

Passif du bilan.

Emission et couverture des billets.

(Voir annexe N° 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1945	à	fr. 3 835 240 210
au 31 décembre 1946	»	<u>4 090 699 985</u>
	Augmentation	<u>fr. 255 459 775</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 3 633 244 000; elle a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 4 090 699 985 et au minimum (le 20 mai) fr. 3 453 110 940.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 7 300 900 billets détériorés d'une valeur nominale de fr. 154 350 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Le montant des billets de 20 francs de la Banque nationale portant une tête de femme dans la vignette du recto, séries 1A — 10W, rappelés et non rentrés (expiration du délai de remboursement: 31 décembre 1955) s'élevait encore à fr. 2 350 900 au 31 décembre 1946.

Couverture des billets au 31 décembre 1946:

Or	fr. 4 949 861 191
Autres actifs pouvant servir de couverture des billets:	
Devises	fr. 157 962 695
Portefeuille suisse	» 74 516 305
Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse .	» 9 600 000
Avances sur nantissement	<u>» 164 185 966</u>
Couverture totale des billets	fr. 5 356 126 157
Circulation des billets	<u>» 4 090 699 985</u>
Couverture supplémentaire	<u>fr. 1 265 426 172</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 138,38 % (le 20 mai), au minimum à 121 % (le 31 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 100,41 % (le 7 octobre), au minimum 94,20 % (le 31 décembre). La couverture de la circulation des billets par de l'or en Suisse s'est élevée en moyenne annuelle à 33,13 % et à la fin de l'année à 30,78 %. Par arrêté du 17 mai 1940, le Conseil fédéral a dispensé la Banque nationale de l'obligation de conserver en Suisse la couverture métallique minimum de 40 % prescrite par la loi.

Service des virements.

(Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1945	fr.	843 163 510. 69
En 1946, les écritures se sont élevées:		
au crédit	à fr.	24 292 380 402. 84
au débit	> >	<u>24 473 245 566. 05</u>
Mouvement total	fr.	48 765 625 968. 89
Excédent des écritures au débit	>	<u>180 865 163. 21</u>
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1946	fr.	<u>662 298 347. 48</u>
Le montant des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 12 mars) fr. 1 079 027 247 et au minimum (le 23 décembre) fr. 627 282 477; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 813 813 000.		
Le 90,25 % du mouvement total des comptes de virements pour 1946 a pu être réglé par simples écritures, sans mouvement d'espèces.		
Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1946		1 444

Comptes des administrations fédérales.

Service des versements et paiements.

Le montant des avoirs des administrations fédérales		
s'élevait le 31 décembre 1945	à fr.	6 605 451. 66
En 1946, les écritures au crédit se sont élevées à ..	fr.	13 344 692 394. 29
Les écritures au débit se sont élevées à	>	<u>13 156 705 147. 91</u>
Mouvement total de ces comptes	fr.	26 501 397 542. 20
Excédent des écritures au crédit	>	<u>187 987 246. 38</u>
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1946	fr.	<u>194 592 698. 04</u>

Le mouvement total se répartit comme suit:

	<u>Crédits</u>	<u>Débits</u>
Caisse d'Etat fédérale	fr. 4 854 220 396. 44	fr. 4 664 153 431. 68
Administration fédérale des postes	> 5 693 029 098. 13	> 5 693 030 292. 98
Chemins de fer fédéraux	> 1 024 815 171. 39	> 1 024 684 709. 52
Autres administrations	> <u>1 772 627 728. 33</u>	> <u>1 774 836 713. 73</u>
Total	fr. 13 344 692 394. 29	fr. 13 156 705 147. 91

Gestion de titres.

Au 31 décembre 1946, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour	fr.	491 861 131. —
» » » » les Chemins de fer fédéraux pour	»	49 558 000. —
	Total	<u>fr. 541 419 131. —</u>

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1946:

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables	16 407	fr.	35 181 500. —
Coupons	191 811	»	4 659 131. —
	Total		<u>fr. 39 840 631. —</u>

Livre de la dette de la Confédération.

Conformément à l'art. 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque Nationale Suisse est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette:

au 31 décembre 1945: 2 429 créances, d'un montant total de fr. 1 896 512 800. —

Augmentations au cours de l'année 1946:

a) souscription de créances inscrites lors d'émission d'emprunts	fr.	291 883 000. —
b) transformation d'obligations en créances inscrites	»	67 462 100. —
		<u>fr. 2 255 857 900. —</u>

Diminutions au cours de l'année 1946:

Remboursements	»	<u>171 577 200. —</u>
----------------------	---	-----------------------

Etaient inscrites au livre de la dette:

au 31 décembre 1946: 2 466 créances, d'un montant total de fr. 2 084 280 700. —

En 1946, 154 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de fr. 48 686 600. —

En 1946, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (4 459 bordereaux) s'élèvent à » 44 329 217. 15

Païement de titres et coupons.

Fonctionnant comme domicile de païement, la Banque a payé, en 1946, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables	30 477	fr.	59 822 740. —
Coupons	616 251	»	16 552 954. 80
Total	<u>646 728</u>	fr.	<u>76 375 694. 80</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les païements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

Comptes de dépôt.

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1945		fr.	106 776 104. 48
En 1946, les écritures se sont élevées :			
au crédit à	fr.	295 570 038. 16	
au débit à	»	<u>318 157 110. 97</u>	
Mouvement total	fr.	613 727 149. 13	
Excédent des écritures au débit	»	<u>22 587 072. 81</u>	
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1946		fr.	<u>84 189 031. 67</u>

**Trafic des païements avec l'étranger découlant d'accords
de clearing et de païements.**

Solde des comptes ouverts au 31 décembre 1945 pour les accords de clearing et de païements		fr.	162 021 029. 53
En 1946, les écritures sur ces comptes se sont élevées :			
au crédit à	fr.	9 410 605 456. 96	
au débit à	»	<u>9 349 078 927. 11</u>	
Mouvement total	fr.	18 759 684 384. 07	
Excédent des écritures au crédit	»	<u>61 526 529. 85</u>	
Solde des comptes au 31 décembre 1946		fr.	<u>223 547 559. 38</u>

Chèques et mandats généraux.

	Nombre		Montant
Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1945	1 837	fr.	4 815 440. 71
Chèques et mandats tirés en 1946 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements	47 768	>	227 539 950. 16
	49 605	fr.	232 355 390. 87
Ont été payés en 1946	48 171	>	230 314 429. 80
Restaient en circulation au 31 décembre 1946	1 434	fr.	2 040 961. 07

Fonds propres de la Banque.

Capital social.

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, durant l'année, le transfert de 2297 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1946 entre:

2 454 actionnaires particuliers possédant chacun				1 action
2 096 > > > >				2 actions
1 523 > > > > de		3 à	5	>
606 > > > > >		6 à	10	>
432 > > > > >		11 à	25	>
164 > > > > >		26 à	50	>
58 > > > > >		51 à	100	>
22 > > > > >		101 à	200	>
11 > > > >		plus de 200		>
7 366 actionnaires particuliers possédant ensemble				45 701 actions
23 cantons et demi-cantons > >				38 313 >
27 banques cantonales > >				15 986 >
<u>7 416</u> actionnaires possédant ensemble				<u>100 000 actions</u>

Le 54,30 % du capital social appartient aux cantons et aux banques cantonales et le 45,70 % à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve.

Selon décision de l'Assemblée générale du 9 mars 1946, le fonds de réserve	
s'élève à	fr. 17 500 000
Après attribution de	» 500 000
prélevés sur le bénéfice net de l'exercice 1946, le fonds de réserve	
s'élèvera à	fr. <u>18 000 000</u>

Compte de profits et pertes.**Frais généraux et d'administration.**

Détail des frais généraux et d'administration de l'exercice :

Autorités et personnel de la Banque	fr. 4 661 304. 69
Frais généraux et frais de bureau	» 519 781. 72
Divers	» <u>111 611. 25</u>
Total	fr. <u>5 292 697. 66</u>

Subventions aux institutions de prévoyance de la Banque.

En raison de la nécessité de renforcer les réserves mathématiques, due en partie à la décision des autorités de la Banque d'admettre à l'assurance-pension une tranche d'allocations de renchérissement, les subventions suivantes sont prévues :

à la Caisse de pensions des fonctionnaires et employés de la Banque Nationale Suisse	fr. 700 000. —
au Fonds de prévoyance de la Banque Nationale Suisse (fondation)	» <u>500 000. —</u>
Total	fr. <u>1 200 000. —</u>

Frais de confection des billets de banque.

Pour couvrir les frais d'approvisionnement en billets et en papier pour billets de banque, pour les travaux préparatoires et d'établissement de clichés de nouveaux types de billets, ainsi qu'en vue de créer des réserves de billets de banque, une provision s'élevant à fr. 5 000 000. — a été constitué par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice.

Provision pour la stérilisation de l'or.

La Banque nationale se propose de stériliser au cours de l'année 1947 une partie de l'or cédé à la Suisse dans le trafic international des paiements. Pour couvrir les frais qui en résulteront pour la Banque, une provision d'un montant de fr. 4 140 000. — a été constituée par le débit du compte de profits et pertes pour 1946.

Escompte et commissions sur effets à l'encaissement.

Le mouvement total se répartit comme suit:

Escompte sur effets suisses	fr.	628 061. 51
» » recriptions	»	88 841. 65
» « obligations	»	36 578. 30
» » effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse	»	14 145. 90
Commissions sur effets à l'encaissement	»	91 132. 72
	Total fr.	<u>858 760. 08</u>

Produit des opérations en or et en devises.

Le montant total de fr. 16 725 302. 94 figurant au compte de profits et pertes provient en majeure partie d'opérations ordinaires d'achat et de vente d'or en Suisse et à l'étranger, de même que de la vente de monnaies d'or de frappe suisse et étrangère.

Produit des fonds publics appartenant à la Banque.

Le montant de fr. 1 376 593. 55 figurant au compte de profits et pertes représente le produit net des fonds publics appartenant à la Banque, en tenant compte des bénéfices réalisés sur les cours et des amortissements faits.

Intérêts.

Les intérêts touchés se répartissent comme suit:

Correspondants en Suisse	fr.	89 682. 15
Chèques postaux	»	3 261. 15
	Total fr.	<u>92 943. 30</u>

Commissions.

Commissions encaissées durant l'exercice:

sur accreditifs et paiements	fr.	549 859. 42
sur achat et vente de titres pour compte de tiers	»	104 704. 46
sur souscriptions	»	173 080. 26
sur coupons	»	54 814. 23
Droits de garde, location de coffres-forts	»	271 556. 44
	Total fr.	<u>1 154 014. 81</u>

Divers.

Cette rubrique comprend les postes suivants:

Produit net des bâtiments de la Banque	fr.	33 446. 32
Divers	»	104 700. 36
	Total fr.	<u>138 146. 68</u>

Répartition du bénéfice net.

Conformément à l'art. 28 de la loi sur la Banque nationale, le bénéfice de	fr.	5 412 562. 40
résultant du compte de profits et pertes doit être réparti comme suit:		
Il est fait en faveur du fonds de réserve un premier prélèvement de 2% du		
capital effectivement versé	>	500 000. —
Le solde restant à la disposition de l'Assemblée générale des actionnaires, soit	fr.	4 912 562. 40
est affecté:		
a) au paiement d'un dividende de 5% sur le capital		
effectivement versé, soit	fr.	1 250 000. —
b) au paiement d'un superdividende de 1% sur le		
capital effectivement versé, soit	>	250 000. —
	>	1 500 000. —
L'excédent de	fr.	3 412 562. 40

est à verser à la Caisse d'Etat fédérale selon l'art. 28, 4^e et 5^e alinéas, de la loi sur la Banque.

Le superdividende de 1% doit être distribué aux actionnaires tant que la Banque nationale verse à la Caisse d'Etat fédérale l'indemnité destinée aux cantons, prévue à l'art. 28, 4^e alinéa, chiffre 1, de la loi sur la Banque nationale.

Résolutions.

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée approuve le présent rapport ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1946, et donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

2) La somme disponible, soit fr. 4 912 562. 40, sera répartie comme suit:

- fr. 1.250 000. — paiement d'un dividende ordinaire de 5%,
- > 250 000. — > > superdividende de 1%,
- > 3 412 562. 40 à verser à la Caisse d'Etat fédérale.

fr. 4 912 562. 40

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans exprimer notre gratitude à Monsieur le conseiller fédéral Ernest Nobs, chef du Département fédéral des finances et des douanes. Nous apprécions vivement son concours et son intérêt pour les multiples problèmes qui se posent à notre institut d'émission. Nous remercions aussi nos correspondants, banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs de leur précieuse collaboration et sommes reconnaissants à nos fonctionnaires et employés du dévouement avec lequel ils ont accompli leur devoir.

Zurich, le 16 janvier 1947.

Au nom de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse :

Le président,

Weber.

Le secrétaire général,

Mosimann.

Le Comité de banque de la Banque Nationale Suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 23 janvier 1947, du présent rapport sur l'exercice 1946, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 45, 2^e alinéa, chiffre 4, et 51, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1946 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1946 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 38 du rapport.

Berne, le 23 janvier 1947.

Au nom du Comité de banque de la Banque Nationale Suisse :

Le président du Conseil de banque,

G. Bachmann.

Le secrétaire,

Leemann.

Traduction.

Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse par la Commission de contrôle.

Berne, le 7 février 1947.

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthur, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1946, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1946, qui accusent un bénéfice net de frs 5 412 562.40, et la répartition du bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez aussi nous donner décharge de notre mandat.

La Commission de contrôle,

J. Glarner.
G. de Kalbermatten.
H. de Weck.

Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'art. 65, chiffre 2, lettre *i*, de la loi fédérale du 7 avril 1921 sur la Banque Nationale Suisse;
vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'art. 53, 2^e alinéa, de ladite loi, daté du 7 février 1947;
sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

arrête:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque Nationale Suisse pour l'exercice de 1946 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 11 février 1947.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,
Etter.

Le chancelier de la Confédération,
Leimgruber.

Liste des annexes.

- N^o 1. Situations périodiques.
- 2. Répartition des billets en circulation.
 - 3. Service des virements.
 - 4. Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
 - 5. Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
 - 6. Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907 :
 - I: Situation au 31 décembre.
 - II: Moyennes annuelles.
 - III: Mouvement.
 - IV: Résultats des opérations.
 - 7. Trafic de compensation :
 - Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
 - Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
 - 8. Planche graphique:
 - La Banque Nationale Suisse de 1939 à 1946.
 - 9. Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.
-

1946	Actif										
	Encaisse- or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement		Fonds publics
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Res- criptions	Total		Total	dénonçables à 10 jours	
en 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier .. 7	4 778 109	165 061	1 615	166 676	83 239	17 900	101 139	1 500	24 320	24 320	62 113
15	4 755 040	178 028	1 263	179 291	81 719	15 900	97 619	1 500	20 607	20 607	62 223
23	4 748 847	177 544	1 331	178 875	81 297	35 900	117 197	1 500	20 528	20 528	62 223
31	4 757 208	184 510	936	185 446	80 191	41 000	121 191	—	23 596	23 596	62 223
Février .. 7	4 734 789	183 688	1 228	184 916	80 015	—	80 015	—	23 623	23 623	62 223
15	4 733 265	188 859	3 246	192 105	73 177	—	73 177	—	23 185	23 185	62 223
23	4 725 011	196 933	822	197 755	73 558	5 000	78 558	—	22 231	22 231	62 223
28	4 721 507	197 445	845	198 290	73 224	20 000	93 224	200	22 566	22 566	62 223
Mars 7	4 711 694	206 433	877	207 310	72 492	43 000	115 492	—	20 342	20 342	62 223
15	4 767 459	177 550	618	178 168	71 375	13 000	84 375	—	21 901	21 901	62 277
23	4 761 970	187 342	512	187 854	69 862	6 000	75 862	—	23 244	23 244	62 184
30	4 766 972	185 896	597	186 493	68 406	28 000	96 406	—	26 967	26 967	61 770
Avril ... 6	4 756 996	179 939	481	180 420	68 953	—	68 953	900	24 411	24 411	61 770
15	4 761 929	179 606	632	180 238	34 023	—	34 023	—	43 841	43 841	61 770
23	4 759 702	174 077	349	174 426	34 160	—	34 160	—	39 920	39 920	61 770
30	4 755 940	182 505	393	182 898	32 212	—	32 212	—	46 412	46 412	61 665
Mai 7	4 764 245	178 120	434	178 554	31 503	—	31 503	—	41 704	41 704	61 665
15	4 771 432	175 093	566	175 659	30 643	—	30 643	—	39 697	39 697	61 665
23	4 774 384	175 615	578	176 193	29 533	—	29 533	—	38 214	38 214	61 665
31	4 784 012	175 759	564	176 323	28 028	—	28 028	—	39 703	39 703	61 665
Juin 7	4 775 995	174 288	619	174 907	28 528	—	28 528	—	37 924	37 924	61 665
15	4 775 469	178 825	98	178 923	28 658	—	28 658	—	35 324	35 324	61 450
22	4 783 324	176 606	219	176 825	28 522	—	28 522	—	35 357	35 357	61 308
29	4 785 893	182 417	400	182 817	28 341	—	28 341	—	44 411	44 411	60 879
Juillet ... 6	4 770 493	208 110	469	208 579	28 197	—	28 197	—	39 451	39 451	60 167
15	4 819 186	159 206	516	159 722	27 823	—	27 823	—	37 340	37 340	59 952
23	4 835 385	163 093	580	163 673	27 944	—	27 944	—	33 567	33 567	59 820
31	4 843 888	167 261	559	167 820	27 113	—	27 113	—	33 807	33 807	58 123
Août 7	4 845 088	176 101	712	176 813	27 270	—	27 270	—	32 135	32 135	56 913
15	4 846 627	169 984	865	170 849	27 064	—	27 064	—	28 740	28 740	56 151
23	4 846 942	162 429	1 249	163 678	26 581	—	26 581	—	28 727	28 727	56 001
31	4 851 218	174 263	1 428	175 691	26 128	—	26 128	—	33 007	33 007	55 089
Septembre 7	4 834 063	182 010	1 741	183 751	27 640	—	27 640	—	31 496	31 496	54 857
14	4 830 710	187 934	1 998	189 932	27 977	—	27 977	—	31 124	31 124	54 365
23	4 878 130	154 154	2 664	156 818	29 037	—	29 037	—	30 798	30 798	53 879
30	4 881 348	145 739	2 815	148 554	28 785	—	28 785	200	34 181	34 181	53 549
Octobre.. 7	4 850 435	150 520	2 942	153 462	24 303	250	24 553	200	34 408	34 408	54 941
15	4 856 861	161 703	398	162 101	47 251	—	47 251	200	32 774	32 774	54 941
23	4 846 947	166 788	390	167 178	82 162	6 000	88 162	2 800	34 665	34 665	54 941
31	4 894 768	169 065	402	169 467	83 142	—	83 142	2 800	35 064	35 064	54 923
Novembre 7	4 929 008	151 166	367	151 533	83 734	—	83 734	2 700	34 922	34 922	54 923
15	4 915 758	148 011	346	148 357	84 397	—	84 397	2 700	34 321	34 321	54 923
23	4 922 690	142 654	233	142 887	90 518	—	90 518	2 700	35 076	35 076	54 923
30	4 921 260	147 697	412	148 109	59 193	750	59 943	2 800	50 831	50 831	54 923
Décembre 7	4 950 498	145 873	534	146 407	55 292	750	56 042	3 000	51 022	51 022	54 923
14	4 949 136	139 970	600	140 570	47 222	750	47 972	3 100	46 228	46 228	54 923
23	4 952 313	143 353	640	143 993	52 367	12 650	65 017	8 400	73 808	73 808	54 923
31	4 949 861	157 963	59	158 022	59 966	14 550	74 516	9 600	164 186	164 186	52 673

Corres-pondants en Suisse	Autres postes de l'actif	Passif					Couverture		1946
		Fonds propres	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue	
								par de l'or	
en 1000 francs						en pour-cent			
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
6 930	19 921	42 000	3 712 261	1 138 329	268 118	5 160 708	128.71	98.51	7 Janvier
8 446	11 845	42 000	3 605 180	1 231 300	258 091	5 136 571	131.89	98.32	15
7 025	15 220	42 000	3 557 997	1 296 615	254 803	5 151 415	133.47	97.82	23
8 338	12 978	42 000	3 614 517	1 260 885	253 578	5 170 980	131.61	97.58	31
5 800	14 078	42 000	3 550 022	1 258 817	254 605	5 105 444	133.37	98.46	7 Février
10 043	13 753	42 000	3 505 378	1 303 899	256 474	5 107 751	135.03	98.42	15
7 160	11 346	42 000	3 508 533	1 298 981	254 770	5 104 284	134.67	98.28	23
7 852	14 315	42 000	3 588 566	1 231 931	257 680	5 120 177	131.57	97.95	28
8 392	12 031	42 000	3 530 899	1 305 846	258 739	5 137 484	133.44	97.41	7 Mars
9 370	12 874	42 500	3 501 053	1 340 503	252 368	5 136 424	136.17	98.47	15
8 715	13 677	42 500	3 501 386	1 338 494	251 126	5 133 506	136.00	98.39	23
8 848	18 522	42 500	3 613 814	1 257 746	251 918	5 165 978	131.91	97.85	30
8 412	12 647	42 500	3 559 972	1 260 566	251 471	5 114 509	133.62	98.68	6 Avril
13 136	32 226	42 500	3 510 638	1 330 941	243 084	5 127 163	135.64	98.35	15
9 564	13 598	42 500	3 502 475	1 304 689	243 476	5 093 140	135.90	99.01	23
13 384	16 591	42 500	3 578 711	1 239 181	248 710	5 109 102	132.90	98.71	30
9 584	13 303	42 500	3 535 970	1 272 500	249 588	5 100 558	134.74	99.08	7 Mai
12 788	14 293	42 500	3 471 498	1 333 157	259 022	5 106 177	137.45	99.31	15
9 664	13 534	42 500	3 464 859	1 338 601	257 227	5 103 187	137.79	99.39	23
11 607	16 115	42 500	3 563 700	1 256 335	254 918	5 117 453	134.24	99.25	31
8 196	17 466	42 500	3 521 984	1 278 174	262 023	5 104 681	135.61	99.50	7 Juin
13 076	15 793	42 500	3 478 358	1 325 920	261 915	5 108 693	137.29	99.40	15
8 986	15 966	42 500	3 490 562	1 319 314	257 912	5 110 288	137.04	99.45	22
9 426	16 993	42 500	3 616 851	1 211 901	257 508	5 128 760	132.32	99.11	29
8 755	16 123	42 500	3 582 506	1 246 945	259 814	5 131 765	133.16	98.78	6 Juillet
13 043	18 662	42 500	3 544 712	1 284 064	264 452	5 135 728	135.95	99.80	15
10 306	16 984	42 500	3 554 630	1 283 813	266 736	5 147 679	136.03	99.94	23
12 548	16 940	42 500	3 639 132	1 210 253	268 354	5 160 239	133.11	99.89	31
9 574	17 672	42 500	3 596 776	1 255 786	270 403	5 165 465	134.71	99.85	7 Août
13 348	17 179	42 500	3 572 759	1 273 795	270 904	5 159 958	135.66	100.00	15
8 598	16 802	42 500	3 586 317	1 247 684	270 828	5 147 329	135.15	100.27	23
11 603	16 552	42 500	3 688 436	1 168 593	269 759	5 169 288	131.52	99.88	31
11 555	16 938	42 500	3 652 869	1 191 774	273 157	5 160 300	132.34	99.78	7 Septembre
13 625	19 579	42 500	3 637 560	1 213 525	273 727	5 167 312	132.80	99.58	14
9 031	18 375	42 500	3 642 894	1 218 436	272 238	5 176 068	133.91	100.35	23
9 997	23 702	42 500	3 784 888	1 078 925	274 003	5 180 316	128.97	100.36	30
7 852	22 567	42 500	3 743 170	1 087 651	275 097	5 148 418	129.58	100.41	7 Octobre
11 793	19 249	42 500	3 708 135	1 162 362	272 173	5 185 170	130.98	99.72	15
10 638	17 580	42 500	3 722 327	1 177 810	280 274	5 222 911	130.21	98.91	23
11 332	19 639	42 500	3 858 227	1 095 149	275 259	5 271 135	126.87	98.82	31
9 319	18 242	42 500	3 822 241	1 142 433	277 207	5 284 381	128.96	99.28	7 Novembre
13 707	19 500	42 500	3 796 099	1 151 897	283 167	5 273 663	129.50	99.35	15
8 488	17 431	42 500	3 794 814	1 156 147	281 252	5 274 713	129.72	99.43	23
14 991	24 225	42 500	3 898 346	1 054 684	281 552	5 277 082	126.24	99.36	30
9 887	19 297	42 500	3 857 394	1 107 683	283 499	5 291 076	128.34	99.71	7 Décembre
16 142	22 262	42 500	3 862 009	1 093 866	281 958	5 280 333	128.15	99.86	14
8 876	21 583	42 500	4 022 851	984 642	278 920	5 328 913	123.10	98.90	23
51 738	19 466	42 500	4 090 700	1 163 658	183 204	5 480 062	121.00	94.20	31

Répartition des billets en circulation.

1946	Billets de francs						Total	Billets de francs						
	1000	500	100	50	20	5		1000	500	100	50	20	5	
	Montants en millions de francs						en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Janvier	7	949,8	316,4	1 684,0	381,1	278,7	102,3	3 712,3	25,59	8,52	45,36	10,26	7,51	2,76
	15	932,8	310,1	1 628,6	366,2	268,6	98,9	3 605,2	25,88	8,60	45,17	10,16	7,45	2,74
	23	917,6	305,4	1 613,4	360,5	264,2	96,9	3 558,0	25,79	8,58	45,35	10,13	7,43	2,72
	31	918,0	306,1	1 657,1	367,8	268,2	97,3	3 614,5	25,40	8,47	45,85	10,17	7,42	2,69
Février	7	904,7	301,0	1 619,4	362,6	265,9	96,4	3 550,0	25,48	8,48	45,62	10,21	7,49	2,72
	15	901,5	298,8	1 591,8	356,5	261,8	95,0	3 505,4	25,72	8,52	45,41	10,17	7,47	2,71
	23	900,6	297,9	1 598,6	355,4	261,4	94,6	3 508,5	25,67	8,49	45,56	10,13	7,45	2,70
	28	907,3	300,9	1 651,8	365,6	267,2	95,8	3 588,6	25,28	8,38	46,03	10,19	7,45	2,67
Mars	7	890,5	297,3	1 618,5	362,2	266,6	95,8	3 530,9	25,22	8,42	45,84	10,26	7,55	2,71
	15	890,0	296,4	1 596,5	358,8	264,3	95,1	3 501,1	25,42	8,46	45,60	10,25	7,55	2,72
	23	890,0	296,3	1 600,3	357,0	263,1	94,7	3 501,4	25,42	8,46	45,70	10,20	7,52	2,70
	30	904,4	300,8	1 670,3	370,1	271,3	96,9	3 613,8	25,03	8,32	46,22	10,24	7,51	2,68
Avril	6	898,6	297,5	1 633,8	364,3	269,1	96,7	3 560,0	25,24	8,36	45,89	10,23	7,56	2,72
	15	895,3	295,9	1 602,0	356,5	265,0	95,9	3 510,6	25,50	8,43	45,63	10,16	7,55	2,73
	23	889,5	294,7	1 603,5	355,1	264,1	95,6	3 502,5	25,40	8,41	45,78	10,14	7,54	2,73
	30	895,2	298,0	1 655,4	363,7	269,4	97,0	3 578,7	25,01	8,33	46,26	10,16	7,53	2,71
Mai	7	896,2	296,4	1 619,2	358,8	268,3	97,1	3 536,0	25,34	8,38	45,79	10,15	7,59	2,75
	15	885,6	293,8	1 583,7	349,7	262,9	95,8	3 471,5	25,51	8,46	45,62	10,07	7,57	2,77
	23	885,0	292,2	1 584,7	347,3	260,5	95,2	3 464,9	25,54	8,43	45,74	10,02	7,52	2,75
	31	896,0	295,2	1 648,0	358,9	268,3	97,3	3 563,7	25,14	8,28	46,25	10,07	7,53	2,73
Juin	7	891,8	292,1	1 616,5	356,0	268,1	97,5	3 522,0	25,32	8,29	45,90	10,11	7,61	2,77
	15	888,7	291,1	1 586,7	350,2	265,0	96,7	3 478,4	25,55	8,37	45,61	10,07	7,62	2,78
	22	894,3	291,2	1 592,9	350,3	265,1	96,8	3 490,6	25,62	8,34	45,63	10,04	7,60	2,77
	29	916,3	296,4	1 669,6	363,2	272,5	98,9	3 616,9	25,33	8,20	46,16	10,04	7,53	2,74
Juillet	6	916,3	293,9	1 639,5	361,0	272,4	99,4	3 582,5	25,58	8,20	45,77	10,08	7,60	2,77
	15	915,5	293,5	1 611,9	355,3	269,6	98,9	3 544,7	25,83	8,28	45,47	10,02	7,61	2,79
	23	911,6	292,4	1 624,7	356,5	270,3	99,1	3 554,6	25,64	8,23	45,71	10,03	7,60	2,79
	31	915,4	294,7	1 684,9	366,3	276,9	100,9	3 639,1	25,15	8,10	46,30	10,07	7,61	2,77
Août	7	909,6	294,3	1 652,7	363,3	275,9	101,0	3 596,8	25,29	8,18	45,95	10,10	7,67	2,81
	15	911,6	293,7	1 633,0	360,2	273,7	100,6	3 572,8	25,51	8,22	45,71	10,08	7,66	2,82
	23	911,6	294,1	1 645,8	361,0	273,2	100,6	3 586,3	25,42	8,20	45,89	10,06	7,62	2,81
	31	920,5	299,1	1 710,8	373,0	282,1	102,9	3 688,4	24,96	8,11	46,38	10,11	7,65	2,79
Septembre . .	7	920,4	298,7	1 680,4	368,6	281,6	103,2	3 652,9	25,19	8,18	46,00	10,09	7,71	2,83
	14	923,2	299,8	1 664,8	366,5	279,8	103,5	3 637,6	25,38	8,24	45,77	10,08	7,69	2,84
	23	930,5	300,9	1 666,5	363,5	278,2	103,3	3 642,9	25,54	8,26	45,75	9,98	7,64	2,83
	30	951,4	307,7	1 752,8	378,8	288,4	105,8	3 784,9	25,14	8,13	46,31	10,01	7,62	2,79
Octobre . . .	7	945,4	304,4	1 723,3	376,1	287,8	106,2	3 743,2	25,26	8,13	46,04	10,05	7,69	2,83
	15	945,5	304,9	1 696,6	371,3	284,4	105,4	3 708,1	25,50	8,22	45,75	10,01	7,67	2,85
	23	952,3	306,3	1 706,9	369,3	282,4	105,1	3 722,3	25,58	8,23	45,86	9,92	7,59	2,82
	31	971,8	313,5	1 791,5	382,6	291,2	107,6	3 858,2	25,19	8,12	46,43	9,92	7,55	2,79
Novembre .	7	971,5	314,9	1 758,9	378,8	290,3	107,8	3 822,2	25,42	8,24	46,02	9,91	7,59	2,82
	15	978,4	318,4	1 733,8	372,4	286,1	107,0	3 796,1	25,77	8,39	45,67	9,81	7,54	2,82
	23	976,3	320,9	1 737,4	370,0	283,9	106,3	3 794,8	25,73	8,46	45,78	9,75	7,48	2,80
	30	990,7	326,5	1 803,4	379,3	290,2	108,2	3 898,3	25,41	8,38	46,26	9,73	7,44	2,78
Décembre .	7	979,1	327,7	1 772,9	377,7	290,9	109,1	3 857,4	25,38	8,50	45,96	9,79	7,54	2,83
	14	981,7	335,8	1 767,6	376,6	290,7	109,6	3 862,0	25,42	8,69	45,77	9,75	7,53	2,84
	23	1003,3	357,2	1 858,0	391,4	299,8	113,2	4 022,9	24,94	8,88	46,19	9,73	7,45	2,81
	31	1040,1	371,1	1 876,3	391,0	298,4	113,8	4 090,7	25,43	9,07	45,87	9,56	7,29	2,78
Moyenne annuelle	1944	800,7	252,0	1 323,8	326,7	246,6	75,3	3 025,1	26,47	8,33	43,76	10,80	8,15	2,49
	1945	924,8	295,1	1 569,9	365,1	269,8	92,9	3 517,6	26,29	8,39	44,63	10,38	7,67	2,64
	1946	923,6	304,1	1 665,8	364,8	274,3	100,6	3 633,2	25,42	8,37	45,85	10,04	7,55	2,77

Service des virements.

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Com- pen- sations	Vire- ments sur place	Vire- ments de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place	Virements de place à place	Total
		Nombre de postes					Montants en 1000 francs				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1942	16 160	175 567	107 498	59 363	358 588	490 456	7 108 779	6 979 551	3 363 476	17 942 262
	1943	15 637	147 097	98 508	60 063	321 305	457 372	7 120 164	6 289 594	3 479 495	17 346 625
	1944	14 993	130 567	95 971	57 016	298 547	484 098	6 921 646	5 544 454	3 722 423	16 672 621
	1945	14 601	106 291	101 912	61 505	284 309	573 279	7 848 286	5 994 140	4 483 930	18 899 635
	1946	15 386	129 843	112 078	69 902	327 209	698 842	9 527 817	8 221 205	5 844 516	24 292 380
Débit ...	1942	24 940	174 689	107 498	49 999	357 126	2 438 224	5 147 759	6 979 551	3 125 755	17 691 289
	1943	25 031	150 217	98 508	51 223	324 979	2 580 187	5 352 962	6 289 594	3 206 466	17 429 209
	1944	24 500	125 894	95 971	49 631	295 996	2 647 403	5 363 061	5 544 454	3 347 449	16 902 367
	1945	26 369	115 027	101 912	56 599	299 907	3 132 821	5 547 184	5 994 140	4 217 845	18 891 990
	1946	30 150	185 852	112 078	69 500	397 580	4 057 760	6 748 880	8 221 205	5 445 401	24 473 246
Total	1942	41 100	350 256	214 996	109 362	715 714	2 928 680	12 256 538	13 959 102	6 489 231	35 633 551
	1943	40 668	297 314	197 016	111 286	646 284	3 037 559	12 473 126	12 579 188	6 685 961	34 775 834
	1944	39 493	256 461	191 942	106 647	594 543	3 131 501	12 284 707	11 088 908	7 069 872	33 574 988
	1945	40 970	221 318	203 824	118 104	584 216	3 706 100	13 395 470	11 988 280	8 701 775	37 791 625
	1946	45 536	315 695	224 156	139 402	724 789	4 756 602	16 276 697	16 442 410	11 289 917	48 765 626
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1942	4.51	48.96	29.98	16.55	100	2.73	39.62	38.90	18.75	100
	1943	4.87	45.78	30.66	18.69	100	2.64	41.04	36.26	20.06	100
	1944	5.02	43.73	32.15	19.10	100	2.90	41.52	33.25	22.33	100
	1945	5.14	37.39	35.84	21.63	100	3.03	41.53	31.71	23.73	100
	1946	4.70	39.68	34.25	21.37	100	2.88	39.22	33.84	24.06	100
Débit ...	1942	6.98	48.92	30.10	14.00	100	13.78	29.10	39.45	17.67	100
	1943	7.70	46.23	30.31	15.76	100	14.80	30.71	36.09	18.40	100
	1944	8.28	42.53	32.42	16.77	100	15.66	31.73	32.80	19.81	100
	1945	8.79	38.36	33.98	18.87	100	16.58	29.36	31.73	22.33	100
	1946	7.58	46.75	28.19	17.48	100	16.58	27.58	33.59	22.25	100
Total	1942	5.74	48.94	30.04	15.28	100	8.22	34.40	39.17	18.21	100
	1943	6.29	46.00	30.49	17.22	100	8.73	35.87	36.17	19.23	100
	1944	6.64	43.14	32.28	17.94	100	9.33	36.59	33.03	21.05	100
	1945	7.01	37.88	34.89	20.22	100	9.81	35.45	31.72	23.02	100
	1946	6.28	43.56	30.93	19.23	100	9.75	33.38	33.72	23.15	100

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque¹⁾.

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1944	312 708	803 085	4 625 657 ²⁾	555 981	577 578	400 072	204 265	278 352	578 788	2 185 975	10 522 461 ²⁾
1945	350 936	925 989	5 284 613 ²⁾	688 360	681 643	469 123	251 896	353 662	680 486	2 318 856	12 005 564 ²⁾
1946	438 224	1 171 389	5 328 637 ²⁾	857 200	938 896	600 053	379 258	446 802	849 216	3 033 411	14 043 086 ²⁾
Escompte d'effets sur la Suisse, de rescriptions et d'obligations											
1944	4 508	16 214	846 715 ³⁾	7 733	5 517	16 914	934	2 613	8 403	69 626	979 177
1945	3 464	9 414	1 271 059 ³⁾	8 305	7 141	13 754	736	2 089	6 366	74 432	1 396 760
1946	8 333	8 172	493 321 ³⁾	4 275	15 519	18 043	1 477	2 390	15 520	59 880	626 930
Affaires en devises (devises et correspondants à l'étranger)											
1944	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 119 457	3 119 457
1945	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 734 246	6 734 246
1946	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 716 886	4 716 886
Nouvelles avances sur nantissement											
1944	3 298	11 560	18 725	12 304	14 684	48 218	2 495	4 295	7 916	18 000	141 495
1945	5 628	25 051	34 990	22 540	30 150	42 074	7 055	4 948	17 177	86 472	276 085
1946	23 705	41 813	109 810	26 983	62 229	79 442	12 664	7 432	32 255	101 655	497 988
Virements											
1944	863 667	4 148 674	5 006 261	2 201 652	1 511 959	1 008 676	298 440	690 607	1 821 299	16 023 753	33 574 988
1945	911 654	4 326 456	5 639 832	2 922 647	1 859 668	1 034 004	298 351	800 013	2 081 616	17 917 384	37 791 625
1946	1 090 669	5 983 601	6 323 632	3 964 235	2 592 596	1 339 373	469 305	1 056 156	2 600 471	23 345 588	48 765 626
Comptes des administrations fédérales											
1944	—	—	23 427 935	—	—	—	—	—	—	—	23 427 935
1945	—	—	26 930 436	—	—	—	—	—	—	—	26 930 436
1946	—	—	26 501 398	—	—	—	—	—	—	—	26 501 398
Comptes de dépôt											
1944	11 884	19 659	388 634	65 741	9 587	35 234	3 435	3 866	23 029	215 304	776 373
1945	6 006	42 475	848 000	119 569	10 166	13 629	4 566	4 678	20 327	112 628	1 182 044
1946	5 972	58 355	357 016	68 669	8 593	6 720	7 980	6 771	21 083	72 568	613 727
Comptes des correspondants en Suisse											
1944	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 369 416	3 369 416
1945	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 884 381	3 884 381
1946	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 086 381	5 086 381
Effets à l'encaissement											
1944	1 628	28 150	163 589	19 349	5 716	6 361	480	2 051	11 824	102 338	341 486
1945	2 027	43 066	170 833	27 684	5 721	6 429	434	2 231	10 556	103 320	372 301
1946	2 466	44 855	246 653	27 524	8 509	9 357	395	2 398	9 455	138 121	489 733
Mouvement total, addition des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1944	2 740 773	9 016 884	64 480 499	4 985 348	4 757 148	3 105 360	1 128 652	1 913 626	5 127 492	53 008 371	150 264 153
1945	2 995 308	9 383 731	73 600 900	6 590 058	5 549 339	3 204 919	1 198 227	2 222 387	5 864 000	58 849 270	169 458 139
1946	3 414 259	12 919 769	76 179 834	8 814 991	7 478 436	4 148 792	1 791 196	3 142 226	7 079 958	84 474 342	209 443 803
Chambres de compensation											
1944	—	346 339	151 668	242 493	197 689	—	—	43 820 ⁴⁾	74 707	604 355	1 661 071
1945	—	386 107	152 464	315 003	247 384	—	—	49 310 ⁴⁾	73 505	604 026	1 827 799
1946	—	573 040	175 318	487 892	349 437	—	—	68 770 ⁴⁾	91 226	721 966	2 467 649

¹⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

²⁾ Y compris les rescriptions remises par la Confédération.

³⁾ Y compris l'or à l'étranger.

⁴⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Févriér	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	31 Juillet	5½	3	6	3
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Août	6	38	7	38
20 Février	4	28	4½	28	10 Septembre	5	113	6	14
19 Mars	3½	322	4	441	24 Septembre	—	—	5½	99
1909 4 Février	3	252	—	—	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
3 Juin	—	—	3½	133	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
14 Octobre	3½	28	4	28	3 Octobre	5½	322	6	917
11 Novembre	4	56	4½	56	1919 21 Août	5	595	—	—
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
24 Février	3	161	—	—	11 Août	4	203	5	203
4 Août	3½	49	4½	84	1922 2 Mars	3½	168	4½	168
22 Septembre	4	35	—	—	17 Août	3	331	4	331
27 Octobre	4½	70	5	70	1923 14 Juillet	4	831	5	831
1911 5 Janvier	4	42	4½	42	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
16 Février	3½	224	4	224	1930 3 Avril	3	98	4	98
28 Septembre	4	350	4½	350	10 Juillet	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre	4½	77	5	77	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Novembre	5	259	5½	259	1933 8 Février	—	—	2½	814
1913 14 Août	4½	161	5	161	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre	2	78	3	78
					26 Novembre	1½	3 687 ¹⁾	2½	3 687 ¹⁾

¹⁾ Jusqu'au 31 décembre 1946.

Situation au 31 décembre.

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions ³⁾	Obligations	Total		
	en millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4
1941	2 878,5	—	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0
1942	3 565,2	—	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2
1943	4 172,7	—	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4
1944	4 554,1	—	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6
1945	4 777,0	—	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6
1946	4 949,9	—	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440. —; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger réunis.

de la Banque depuis 1907.

Situation au 31 décembre.

Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Total du bilan	Année
				Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants		
en millions de francs			%	en millions de francs				
12	13	14	15	16	17	18	19	20
10,5	3,8	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	243,8	1907
8,2	6,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	292,9	1908
28,4	10,8	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	386,0	1909
35,0	10,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	421,0	1910
18,9	16,5	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	419,3	1911
19,2	7,1	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	451,0	1912
16,1	6,4	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	429,9	1913
14,7	9,3	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	589,2	1914
29,0	8,1	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	608,7	1915
18,2	6,8	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	735,1	1916
18,0	7,3	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	908,7	1917
28,1	8,6	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	1 239,0	1918
36,1	6,6	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	1 298,2	1919
35,0	5,9	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	1 273,1	1920
27,2	6,5	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	1 224,7	1921
18,9	9,8	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	1 224,3	1922
30,0	8,6	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	1 166,4	1923
38,6	6,8	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	1 107,5	1924
34,4	6,6	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	1 075,1	1925
33,6	6,4	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	1 087,6	1926
34,6	9,2	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	1 147,5	1927
40,6	19,0	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	1 236,4	1928
40,2	5,4	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	1 288,9	1929
32,7	104,0	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	1 391,9	1930
25,6	37,9	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	2 659,5	1931
15,7	50,8	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	2 743,5	1932
19,9	27,7	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	2 309,7	1933
19,2	52,5	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	2 179,2	1934
26,7	44,9	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	1 887,4	1935
14,2	15,9	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	3 505,9	1936
11,4	30,7	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	3 902,3	1937
9,6	90,9	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	4 081,0	1938
16,6	80,9	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	3 501,8	1939
20,0	87,8	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	3 727,7	1940
15,8	69,6	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	3 880,6	1941
16,3	63,9	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	4 226,4	1942
14,2	64,5	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	4 597,2	1943
13,9	64,2	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	4 868,6	1944
27,5	62,1	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	5 266,5	1945
51,7	52,7	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	5 499,8	1946

³⁾ Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux seulement; y compris, de 1921 à 1929, les rescriptions sans intérêts de la Confédération. Ces rescriptions ont été remises à la Banque en couverture de la différence entre la valeur métallique et la valeur nominale des pièces de 5 francs en argent des autres pays de l'ancienne Union monétaire latine qui sont comptées dans l'encaisse métallique.

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et l'avoir à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, l'avoir à l'étranger y est compris, l'avoir à vue sur l'étranger en est éliminé.

Moyennes annuelles.

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Rescriptions ⁴⁾	Obligations	Total		
	en millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4,93
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3,73
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3,22
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3,51
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3,70
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4,20
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4,81
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4,34
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4,50
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4,50
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4,50
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4,75
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5,32
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5,00
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4,44
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3,39
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3,47
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4,00
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3,90
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3,50
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3,50
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3,50
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3,50
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2,89
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2,03
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2,00
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2,00
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2,00
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2,33
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2,30
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1,50
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1,50
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1,50
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1,50
1941	2 347,3	—	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1,50
1942	3 390,6	—	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1,50
1943	3 774,4	—	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1,50
1944	4 384,3	—	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1,50
1945	4 691,1	—	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1,50
1946	4 818,0	—	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1,50

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440. —; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869,80.

²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger réunis.

de la Banque depuis 1907.

Moyennes annuelles.

Avances sur nantissement	Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁵⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Année
						Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants	
en millions de fr.	%	en millions de francs			%	en millions de francs			
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
0,6	5.43	9,6	3,2	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	1907
2,5	4.23	8,5	9,0	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	1908
4,4	3.89	6,3	8,0	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	1909
5,9	4.30	28,8	12,2	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	1910
7,0	4.20	22,4	12,5	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	1911
12,2	4.70	10,9	11,1	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	1912
15,7	5.31	11,2	9,3	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	1913
20,1	5.13	10,4	11,7	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	1914
16,9	5.00	23,6	8,9	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	1915
17,7	5.00	13,6	7,8	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	1916
28,3	5.00	13,4	7,6	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	1917
36,4	5.37	17,6	9,7	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	1918
38,7	6.00	21,4	7,7	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	1919
32,3	6.00	27,6	6,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	1920
41,9	5.44	20,2	5,8	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	1921
49,1	4.39	21,9	8,6	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	1922
49,1	4.47	18,4	8,9	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	1923
66,6	5.00	25,5	7,1	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	1924
48,6	4.90	21,7	7,1	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	1925
45,6	4.50	19,1	6,5	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	1926
48,6	4.50	24,6	6,5	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	1927
62,8	4.50	22,3	6,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	1928
61,3	4.50	24,9	3,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	1929
42,2	3.89	20,4	59,9	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	1930
45,2	3.03	15,1	85,8	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	1931
45,8	3.00	9,7	40,6	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	1932
53,1	2.55	12,0	61,7	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	1933
75,0	2.50	10,3	46,9	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	1934
87,6	3.17	11,2	55,7	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	1935
63,8	3.30	8,7	42,4	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	1936
32,3	2.50	6,6	17,9	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	1937
22,7	2.50	6,0	74,4	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	1938
36,4	2.50	7,5	93,2	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	1939
66,8	2.50	8,5	86,2	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	1940
25,4	2.50	7,5	73,5	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	1941
19,4	2.50	7,1	66,3	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	1942
16,7	2.50	7,4	64,8	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	1943
17,0	2.50	7,6	64,3	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	1944
19,6	2.50	9,3	63,8	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	1945
36,3	2.50	13,3	58,8	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	1946

³⁾ Jusqu'en 1931, les rescissions y sont comprises.

⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé séparément avant 1932.

⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et l'avoir à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, l'avoir à l'étranger y est compris, l'avoir à vue sur l'étranger en est éliminé.

Mouvement.

Année	Caisse 1)	Devises 2)	Escompte						Avances sur nan- tissement	Remises à l'encaisse- ment
			Portefeuille suisse					Effets de la Caisse de prêts		
			Effets suisses		Rescrip- tions 3)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
en millions de francs			jours		en millions de francs					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	64,5
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	131,0
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	286,5
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	360,9
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	399,4
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	454,8
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	483,3
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	323,5
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	276,5
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	254,0
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	266,3
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	381,2
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	420,6
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	477,2
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	371,8
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	293,9
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	358,4
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	459,2
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	433,0
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	430,4
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	488,9
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	593,3
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	589,0
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	549,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	628,6
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	584,1
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	511,2
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	467,0
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	320,5
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	296,6
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	287,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	272,5
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	307,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	283,9
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	322,3
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	406,7
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	386,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	341,5
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	372,3
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	489,7

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

2) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué : jusqu'en 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers est compris dans celui des comptes de correspondants en Suisse (col.12).

de la Banque depuis 1907.

Mouvement.

Comptes des correspondants en Suisse ⁴⁾	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes pour les accords de clearing et de paiements	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁵⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	6,4	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	37,5	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	44,0	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	40,4	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	46,5	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	16,0	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	12,4	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	15,6	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	5,6	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	8,3	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	6,8	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	4,4	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	2,9	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	6,7	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	6,5	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	7,4	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	4,5	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	4,0	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	27,3	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	7,3	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	12,8	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	72,5	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	37,5	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	309,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	449,9	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	58,8	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	88,0	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	52,5	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	119,9	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	215,4	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	31,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	102,4	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	118,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	22,0	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	24,0	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	15,3	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	4,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	4,9	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	7,0	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	17,4	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946

³⁾ Jusqu'en 1930, seules les descriptions de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux sont indiquées.

⁴⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁵⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

Tab. IV.

Résultats des opérations.

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises ²⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse, des comptes de chèques postaux, etc. ³⁾	Produit des fonds publics ⁴⁾	Commissions ⁵⁾	Divers	Intérêts aux administrations fédérales et aux comptes de dépôt	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 979	1 977	—	—	—	117	1 563	738	496	69	20	473	4 509
1909	1 304	1 303	—	—	—	158	1 098	337	360	116	29	444	2 958
1910	2 502	2 490	—	—	—	247	1 270	1 084	481	69	5	1 415	4 243
1911	2 315	2 267	—	35	—	302	1 628	866	527	87	19	1 313	4 431
1912	3 430	3 233	—	183	—	568	1 117	396	479	125	22	705	5 432
1913	2 994	2 868	—	110	—	830	1 849	454	407	149	18	841	5 860
1914	5 292	4 472	427	371	—	1 046	1 208	487	527	192	19	426	8 345
1915	5 458	2 264	3 014	168	—	840	÷ 421	1 096	418	259	9	323	7 336
1916	5 874	939	4 872	51	—	920	2 470	1 520	382	321	12	288	11 211
1917	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	900	1 474	366	458	8	475	12 357
1918	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	1 120	1 553	520	695	140	25	16 769
1919	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	999	1 734	552	656	192	163	22 259
1920	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	3 996	4 164	446	619	189	187	22 879
1921	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 715	833	1 387	677	117	333	18 170
1922	4 492	848	3 575	55	—	2 070	4 640	1 288	747	752	130	497	13 622
1923	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	2 839	1 126	770	627	87	473	13 095
1924	3 606	3 246	175	175	—	3 323	909	1 617	609	525	137	867	9 859
1925	1 841	1 199	551	85	—	2 403	4 273	1 527	704	653	188	252	11 337
1926	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	4 927	1 098	543	539	249	267	11 572
1927	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	4 775	1 784	485	621	315	390	13 126
1928	4 240	2 970	995	271	—	2 821	5 222	496	475	578	393	468	13 757
1929	4 149	2 862	994	287	—	2 738	6 402	550	339	539	289	373	14 633
1930	1 658	972	422	258	—	1 675	7 646	468	1 359	727	287	778	13 042
1931	997	611	250	116	—	1 384	6 941	316	831	789	310	328	11 240
1932	517	300	91	89	16	1 375	4 660	197	2 240	662	340	310	9 681
1933	713	214	100	108	268	1 400	3 626	144	2 391	930	251	204	9 251
1934	1 338	256	606	117	338	1 926	3 529	119	1 203	698	234	217	8 830
1935	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 630	169	1 374	677	100	186	9 500
1936	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 562	145	1 270	736	170	219	9 133
1937	365	108	22	56	165	818	5 904	55	1 272	737	193	171	9 173
1938	523	259	159	23	67	571	10 429	46	2 445	673	95	181	14 601
1939	1 153	323	692	41	82	895	4 857	59	2 511	475	198	147	10 001
1940	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 454	75	3 087	546	146	132	11 520
1941	1 513	783	520	23	114	642	6 503	56	2 555	634	122	134	11 891
1942	1 210	853	138	19	108	484	9 294	48	2 183	669	146	133	13 901
1943	1 365	963	335	10	18	419	7 098	49	2 269	568	82	137	11 713
1944	1 241	959	198	14	17	426	8 424	50	2 198	674	136	131	13 018
1945	2 232	725	1 455	14	7	480	8 550	52	2 072	624	223	130	14 103
1946	859	628	89	37	14	868	16 725	93	1 377	1 154	138	142	21 072

¹⁾ Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux seulement.
²⁾ Depuis 1928, y compris les intérêts des comptes de correspondants étrangers.
³⁾ De 1907/08 à 1927, y compris les intérêts des comptes de correspondants étrangers.
⁴⁾ Nou compris les amortissements.
⁵⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁶⁾ Y compris fr. 350 000 subvention au Comité international de la Croix-Rouge.
⁷⁾ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).
⁸⁾ Y compris fr. 635 000 : provision pour risques non assurés. Avec les attributions effectuées de 1923 à 1927, cette provision s'élève à fr. 1 000 000.
⁹⁾ Y compris fr. 570 000 de subventions au Don national suisse, à la Croix-Rouge suisse, au Comité international de la Croix-Rouge et au Bureau central de secours pour les rapatriés.

Résultats des opérations.

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets, y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ¹⁴⁾	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	257	1 000	1 318	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577 ⁶⁾	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁷⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁸⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869 ¹⁶⁾	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ¹⁷⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308 ⁹⁾	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238 ¹⁰⁾	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370 ¹¹⁾	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273 ¹²⁾	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836 ¹³⁾	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ¹⁵⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946

¹⁰⁾ Y compris fr. 150 000 de subventions au Don national suisse et au Comité international de la Croix-Rouge.

¹¹⁾ Y compris fr. 100 000 de subvention au Comité international de la Croix-Rouge.

¹²⁾ Y compris fr. 800 000 de subventions au Don suisse pour les victimes de la guerre, au Don national suisse et au Comité international de la Croix-Rouge.

¹³⁾ Y compris fr. 100 000 de subvention au Comité international de la Croix-Rouge.

¹⁴⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/8 à 1915.

¹⁵⁾ Provision pour la stérilisation de l'or.

¹⁶⁾ Y compris fr. 260 000 ; provision pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

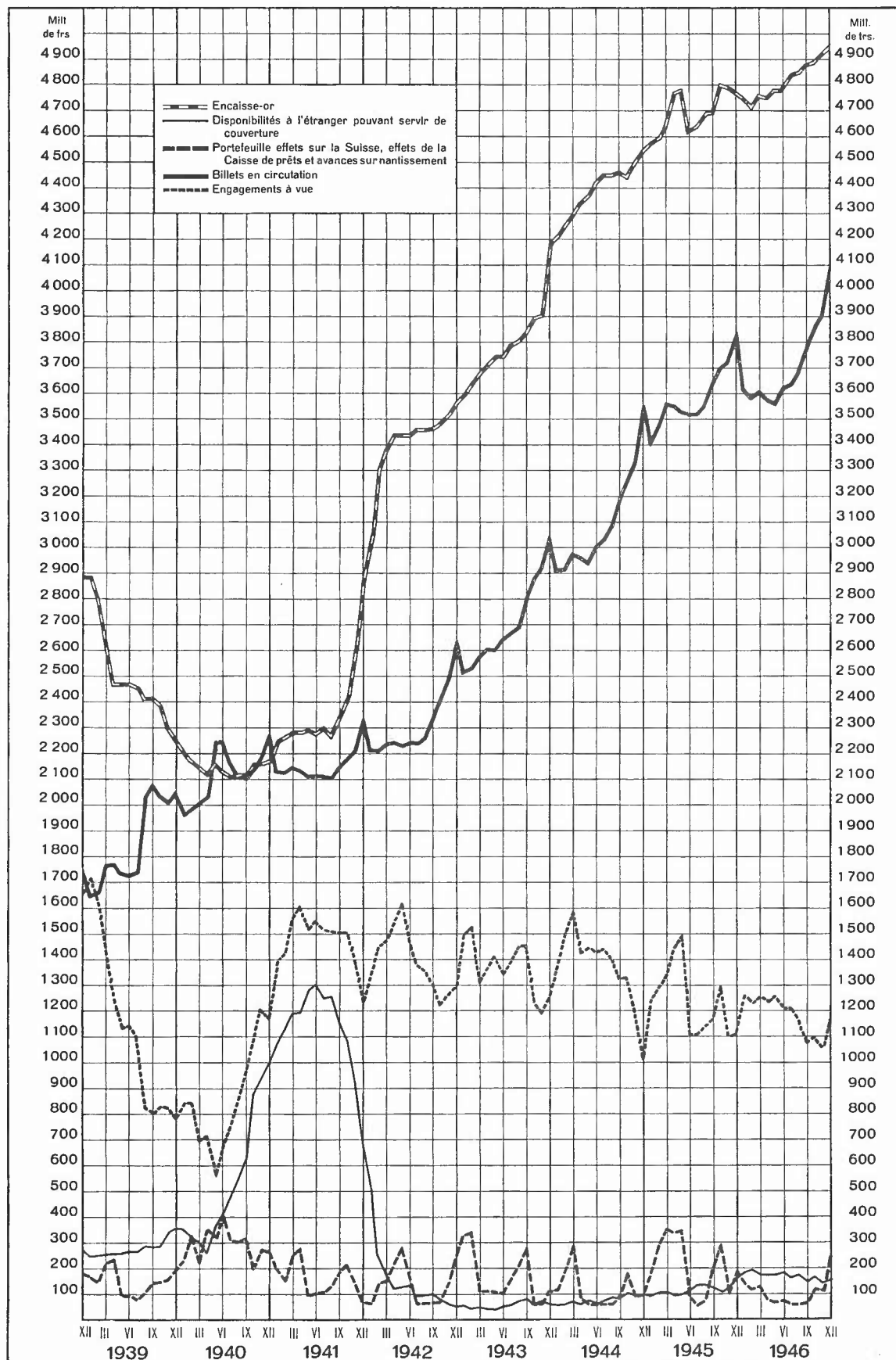
¹⁷⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

Trafic de compensation.

Année	Mouvement des Chambres suisses de compensation									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux- de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1942	18	12	5	15	9	4	10	9	82	18	24
1943	18	12	5	15	9	4	10	9	82	20	24
1944	18	12	5	15	9	5	10	9	83	20	24
1945	16	11	4	13	9	5	9	7	74	18	22
1946	16	11	4	13	9	5	8	7	73	19	22
Nombre d'effets											
1942	49 626	33 915	9 345	64 020	54 862	6 027	22 136	132 106	372 037	—	—
1943	47 133	33 208	8 414	56 271	52 998	5 976	19 322	124 542	347 864	—	—
1944	45 808	32 318	7 225	57 313	52 625	6 302	18 338	109 402	329 331	—	—
1945	47 004	32 621	7 017	62 393	59 192	7 911	18 715	111 723	346 576	—	—
1946	60 947	34 784	8 006	97 814	65 288	8 891	19 077	128 530	423 337	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1942	440 165	197 883	24 638	297 497	197 714	24 500	91 557	736 892	2 010 846	112 743	517 545
1943	417 698	177 643	26 802	283 047	197 566	21 096	78 131	675 559	1 877 542	91 179	419 965
1944	346 339	151 668	21 306	242 493	197 689	22 514	74 707	604 355	1 661 071	75 103	408 033
1945	386 107	152 464	22 295	315 003	247 384	27 015	73 505	604 026	1 827 799	117 482	551 308
1946	573 040	175 318	29 424	487 892	349 437	39 346	91 226	721 966	2 467 649	154 724	762 279
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1942	54.25	46.33	41.46	54.20	52.60	37.99	49.79	63.43	56.11	60.60	69.55
1943	49.95	52.20	38.17	52.93	52.04	42.30	48.38	63.64	55.44	51.85	70.67
1944	51.21	54.75	40.59	54.90	50.32	38.95	43.84	60.57	54.74	49.55	65.52
1945	52.84	53.19	42.03	54.78	51.19	41.13	44.26	62.59	55.55	55.08	67.58
1946	56.62	55.72	45.62	55.54	50.33	43.68	47.91	65.49	57.39	57.14	69.37

La Banque Nationale Suisse de 1939 à 1946

en fin de mois.



Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 31 décembre 1946.

I. Présidence de l'Assemblée générale.

(Période administrative 1943—1947)

M. le prof. D^r G. Bachmann, Winterthour, président.

M. L. Daguet, Fribourg, vice-président.

II. Commission de contrôle.

(Période administrative 1946/1947)

MEMBRES:

MM. J. Glarner-Egger, président de la Banque cantonale de Glaris, Glaris, président.

G. de Kalbermatten, banquier, Sion.

H. de Weck, banquier, Fribourg.

SUPPLEANTS:

MM. A. Walti, directeur de la Volksbank in Reinach, Reinach.

D^r E. Gsell, professeur à l'Université commerciale de St-Gall, Bühler.

D^r h. c. W. Amstalden, ancien conseiller aux Etats, président de la Banque cantonale d'Obwald, Sarnen.

III. Conseil de banque.

(Période administrative 1943—1947)

Les 15 membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*)

MM. Prof. D^r G. Bachmann, Winterthour, président.

L. Daguet, président du conseil d'administration de la Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg, président de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg, vice-président.

* W. Bloch, directeur général de la Société des Usines de Louis de Roll, président de la Banque cantonale de Soleure, Gerlafingen.

Ed. Bordier, de la maison Bordier & C^{ie}, Genève.

* S. de Coulon, fabricant d'horlogerie, Fontainemelon.

* G. Curchod, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.

* E. Fischer, ancien conseiller d'Etat, Lausanne.

H. Giger, commerçant, Berne.

* L. Gredig-Stünzi, hôtelier, Pontresina.

R. de Haller, Mies (Vaud).

J. Heuberger, directeur du service de revision de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel, St-Gall.

* E. Homberger, président et délégué du conseil d'administration de la Société anonyme des Aciéries ci-devant Georges Fischer, Schaffhouse.

J. Huber, conseiller national, avocat, St-Gall.

F. Hug, président du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall.

E. Hürlimann, président du conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances, Risch.

P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle.

* D^r A. Jöhr, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich.

D^r jur. h. c. C. Koechlin, président de la Chambre de commerce de Bâle, Bâle.

* Prof. D^r R. König, président de la Banque cantonale de Berne, Berne.

Prof. D^r E. Laur, délégué permanent de l'Union suisse des paysans, Brougg.

MM. D^r R. Loretan, avocat, Sion.

U. Meyer-Boller, président de l'Union des arts et métiers de la ville de Zurich, Zurich.

M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemanian Lugrin S. A., L'Orient.

K. Muheim, conseiller national, président de la Banque cantonale d'Uri, Altdorf.

* D^r A. Müller, conseiller national, président de la Banque cantonale de Thurgovie, Amriswil.

C. Müller-Munz, président central de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, Zurich.

H. Pfyffer, colonel-divisionnaire, Lucerne.

A. Picot, conseiller national et conseiller d'Etat, Genève.

* E. Renaud, conseiller d'Etat, Neuchâtel.

D^r M. Rusca, avocat et notaire, Lugano.

M. Savoye, président du conseil d'administration de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S. A., St-Imier.

* D^r A. Seiler, ancien conseiller d'Etat, Liestal.

D^r M. Staehelin, vice-président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle.

* A. Stauffer, ancien conseiller d'Etat, Corgémont.

* D^r H. Sulzer, président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société anonyme, Winterthour.

* Ch. Tzaut, ingénieur, vice-président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Genève.

* A. Vischer-Simonius, de la maison Simonius, Vischer & C^o, Bâle.

J. R. Weber, conseiller aux Etats, agriculteur, Grasswil.

D^r M. Weber, conseiller national, président de la direction de l'Union suisse des coopératives de consommation, Wabern près Berne.

D^r A. Zanolini, avocat, Locarno.

IV. Comité de banque.

(Période administrative 1943—1947)

MEMBRES:

- MM. Prof. D^r G. Bachmann, Winterthour, président de par ses fonctions.
 L. Daguët, Fribourg, vice-président de par ses fonctions.
 Ed. Bordier, Genève.
 F. Hug, St-Gall.
 D^r jur. h. c. C. Koechlin, Bâle.
 Prof D^r R. König, Berne.
 Prof. D^r E. Laur, Brougg.

SUPPLEANTS:

- MM. G. Curchod, Lausanne.
 J. Huber, St-Gall.
 D^r A. Seiler, Liestal.

V. Comités locaux.

(Période administrative 1943—1947)

AARAU.

- MM. A. Oehler-Wassmer, président du conseil d'administration des Usines métallurgiques Oehler & C^o. société anonyme, Aarau, président.
 H. von Arx-Gresly, Olten, vice-président.
 D^r O. Pfiffner, délégué du conseil d'administration de la maison 'Elfa' Usine Electrochimique Francke S. A., Aarau.

BALE.

- MM. P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle, président.
 W. Preiswerk-Tissot, délégué du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle, vice-président.
 B. Sarasin, de la maison A. Sarasin & C^{ie}, Bâle.

BERNE.

- MM. A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du Canton de Berne et de cantons limitrophes, Berne, président.
 P. E. Brandt, administrateur-délégué de la Société anonyme Louis Brandt et frère, Omega Watch C^o, Biemme, vice-président.
 W. Rüfenacht, délégué du conseil d'administration de la maison Rüfenacht & Heuberger S. A., Berne.

GENEVE.

- MM. Ed. Bordier, de la maison Bordier & C^{ie}, Genève, président.
 J. Lombard, de la maison Lombard, Odier & C^{ie}, Genève, vice-président.
 L. Desbaillets, directeur de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, Genève.

LAUSANNE.

- MM. G. Bovon, La Tour-de-Peilz, président.
 L. Mercanton, directeur de la Société romande d'électricité, Clarens-Montreux, vice-président.
 G. Curchod, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.

LUCERNE.

- MM. J. Bühler, de la maison Importation de vins, Scherer & Bühler S. A., à Meggen, Lucerne, président.
 J. Moser, directeur de la Fédération d'associations agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, vice-président.
 K. Bucher, secrétaire de la Chambre de commerce de Lucerne et de l'Union lucernoise du commerce et de l'industrie, Lucerne.

LUGANO.

- MM. W. Simona, industriel, Locarno, président.
 F. Wullschleger, de la maison Bariffi & Wullschleger S. A., Lugano, vice-président.
 E. Brenni, ing., directeur de la Società Anonima Tannini Ticinesi, à Melano, Mendrisio.

NEUCHÂTEL.

- MM. E. Borel, fabricant d'horlogerie, Neuchâtel, président.
 H. Haefliger, de la maison Haefliger & Kaeser S. A., Neuchâtel, vice-président.
 H. Humbert, de la maison Jean Humbert & C^{ie}, Société Anonyme, La Chaux-de-Fonds.

ST-GALL.

- MM. F. Hug, président du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall, président.
 C. Forster, de la maison Carl Forster & C^o, St-Gall, vice-président.
 M. Scherrer, délégué du conseil d'administration de la maison Debrunner & C^{ie} Société Anonyme, St-Gall.

ZURICH.

- MM. H. Müller, de la maison Müller-Staub Fils, Zurich, président.
 H. Sträuli-Asp, de la maison Sträuli & C^{ie}, Winterthour, vice-président.
 G.A. Bürke, de la maison Bürke & C^o, Zurich.

VI. Direction générale.

Membres de la Direction générale (Directeurs généraux)

MM. E. Weber, Zurich (président); D^r h. c. P. Rossy, Berne (vice-président); A. Hirs, Zurich.

Secrétariat général.

Directeurs de division: MM. E. Mosimann, Zurich, en même temps secrétaire général;
D^r J. Leemann, Berne, en même temps suppléant du secrétaire général.

Départements de la Direction générale.

I^{er} ET III^e DEPARTEMENTS A ZURICH.

Chef du I^{er} département: M. E. Weber, président de la Direction générale.

Suppléants: MM. D^r W. Schwegler, D^r R. Pfenninger, directeurs.

Directeur de division: M. le D^r E. Ackermann.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Bachmann, P. Bachmann, P. Bollmann, W. Breitenmoser, D^r R. Erb, H. Huber, H. Lendi, E. Maag, H. Obrist, H. Peyer, J. Rudin, J. Torgler, M. Triner, R. Unkauf, A. Weilenmann, H. Werder, M. Zangger.

Mandataires commerciaux: MM. M. Berthoud, W. Beuttner, A. Braun, E. Colombo, G. Hasler, E. Kaufmann, H. Nägeli, H. Räber, R. Reutlinger, A. Ritter, W. Schaefer, E. Schnorf, R. Sutter, R. Zuttel.

AGENCE DE WINTERTHOUR.

Fondés de pouvoirs: MM. H. Graf, E. Maurer.

Mandataire commercial: M. H. Bucher,

II^e DEPARTEMENT A BERNE.

Chef du département: M. le D^r h. c. P. Rossy, vice-président de la Direction générale.

Suppléant: M. le D^r R. Motta, directeur.

Directeur de division: M. le D^r J. Leemann.

Fondés de pouvoirs: MM. E. Blumer, E. Burkhardt, O. Büttler, A. Frischknecht, O. Gerber, O. Kunz, H. Lanz, J. Rich, D^r W. Stöcklin, H. Stricker, W. Suter, L.-M. de Torrenté, W. Zürcher.

Mandataires commerciaux: MM. E. Berger, E. Bringolf, H. Moser, Ch. Polier, W. Ruchti.

AGENCE DE BIENNE.

Fondés de pouvoirs: MM. H. Weiss, E. Keller.

Mandataire commercial: M. A. Thevenon.

VII. Succursales.

AARAU.

Direction locale: M. A. Henny, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. S. Hügi, A. Küng.

Mandataire commercial: M. W. Enz.

BALE.

Direction locale: M. B. Fisch, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. J. Hablützel, A. Probst, E. Wüthrich.

Mandataires commerciaux: MM. U. Burry, R. Meyer.

GENEVE.

Direction locale: M. M. Compagnon, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. Ch. Erb, G. Pfister, J. Terrier.

Mandataires commerciaux: MM. P. Martin, Ch. Mazour, Ch. Vuichoud.

LAUSANNE.

Direction locale: M. R. Virieux, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Andrié, Ph. Béguin, R. Béroud.

Mandataires commerciaux: MM. F. Duport, O. Grec, A. Michod.

LUCERNE.

Direction locale: M. le D^r F. Jenny, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. W. Güdel, A. Pajarola, A. Ruf.

Mandataires commerciaux: MM. A. Birrer, H. Landolt, G. Sidler.

LUGANO.

Direction locale: M. R. Rossi, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Canonica, G. Gaggini.

Mandataires commerciaux: MM. R. Ghiringbelli, G. Steiger.

NEUCHÂTEL.

Direction locale: M. R. Brandt, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Berger, Ch. Jequier, M. Matthey.

Mandataires commerciaux: MM. A. Pittet, E. Thomet.

AGENCE DE LA CHAUX-DE-FONDS.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Zintgraff, R. Hügli.

Mandataire commercial: M. J. Henny.

ST-GALL.

Direction locale: M. W. Kobelt, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Keller, A. Steinmann, E. Zellweger.

Mandataires commerciaux: MM. E. Lüscher, R. Siegrist.